

votre service public local

Zoom sur le service Élections ▶ P.14



en action

Concours de recettes à la sauce chevillaise ! ▶ P.23

en débat

Tranquillité publique : l'affaire de tous ▶ P.20

découvertes

Le Poulpe à Chevilly-Larue ▶ P.28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 148 - novembre 2013



Fin de travaux

Tramway T7 : il est là !

dossier pages 7 à 12

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'établissements

Maternelle Salvador Allende	AIMSA : 6 (+ 1 suppléant)
Maternelle Paul Bert	APE : 8
Maternelle Pierre et Marie Curie	FCPE : 5
Maternelle Jacques Gilbert-Collet	FCPE : 5
Maternelle Pasteur	FCPE : 5
Élémentaire Paul Bert A	APE : 6 (+ 3 suppléants) FCPE : 5
Élémentaire Paul Bert B	FCPE : 4
Élémentaire Pierre et Marie Curie	FCPE : 15 (+ 2 suppléants)
Élémentaire Pasteur	FCPE : 10 (+ 8 suppléants)
Collège Liberté	FCPE : 4 PEEP : 2
Collège Jean Moulin	FCPE : 6 (+ 3 suppléants)
Lycée Pauline Roland	FCPE : 3 PEEP : 2

L'intégralité des résultats des élections est disponible sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°148

Directeur de la publication :

Christian Hervy.

Directrice de la

communication :

Patricia Durand.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

William Le Bellec, Mira,

Michaël Narradon,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

[communication@ville-](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Travaux dans la ville : bientôt la fin !

14-15 Votre service public local

- Le service Élections : des agents au service de la démocratie

16-17 Près de chez vous

- Inauguration du relais-mairie Cœur de ville

- Quartier Bretagne : un tissu pavillonnaire préservé

- Cracher sur la voie publique : quelle est la règle ?

- Rencontres de quartier :

les échanges étaient fructueux

- Bientôt un vin 100 % chevillais à la Ferme du Saut du Loup ?

18-19 Acteur

- Jocelyn Humbert, artiste onirique

20-21 En débat

- La lutte contre la délinquance : l'affaire de tous

22-25 En actions

- Grand Paris : pour une métropole basée sur la coopération

- Semaine de réduction des déchets dans les écoles

- Concours de recettes : cuisinez à la mode chevillaise

- Semaine du goût : au bonheur des papilles !

- Comité consultatif du Projet éducatif local

- Première séance du comité consultatif de la culture

- Activité du Conseil général : la solidarité en partage

- Bientôt un vin 100 % chevillais à la Ferme du Saut du Loup ?

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Polar-spectacle : suspense et émotions garantis avec *Le Poulpe*

- Conte des origines : *Là où ça pousse !*

- Théâtre/Maison du Conte : les saisons sont ouvertes

- De nouveaux ateliers à la Maison des arts plastiques

Livres et vous

- Variations adolescentes

Mémoire

- Panorama des cultures alimentaires chevillaises

32-33 Sports

- Soirée des sportifs : le mérite récompensé

- Label FFF : les footballeurs à bonne école

- La Boule chevillaise remporte la Coupe du Val-de-Marne

34-35 Vie pratique



Le point de vue du maire



Récemment, le journal « *Le Parisien* » publiait son palmarès habituel de la fiscalité locale dans le département. Cet article faisait apparaître la taxe d'habitation sous forme du taux voté par les communes, et il traitait la taxe foncière sur le registre d'une évolution en pourcentage, ce qui a pour effet que les contribuables, ne pouvant rapprocher les deux données, n'ont plus une image

précise de la fiscalité de leur commune. C'est un peu comme si l'on comparait des choux et des carottes.

Un point positif : Chevilly-Larue y apparaît comme l'une des 2 communes du Val-de-Marne (sur 47) où la taxe d'habitation est la moins élevée ; ce qui n'est pas lisible, par contre, c'est que Chevilly-Larue est aussi l'une des 6 communes les moins chères pour la taxe foncière, ce qui est conforme à toute notre histoire locale.

Cette publication m'a ainsi donné l'idée de comparer l'évolution des deux taxes réunies sur les feuilles d'impôts locaux de quatre familles chevillaises installées depuis 2003.

Dans la première habitation, évaluée à 90 % de la valeur locative moyenne de la commune et occupée par un couple sans enfant, le total de la cotisation communale « taxe d'habitation + taxe foncière » a varié en dix ans de **2,89% par an** en moyenne. Dans l'autre habitation de même valeur locative, occupée par un couple avec 2 enfants, ce total a évolué de **0,22% par an** depuis 2003.

Dans la troisième habitation, d'une valeur locative égale à 130 % de la valeur locative moyenne de la commune, le couple sans enfant a vu sa facture globale augmenter de **3,03 % par an**. Dans la quatrième habitation,

de même valeur locative mais occupée par un couple avec 2 enfants, la cotisation globale a augmenté de **0,70% par an** sur la décennie.

Si l'on tient compte du fait que la revalorisation annuelle des valeurs locatives par le Parlement compte en moyenne pour 1,68% pour la même période, il ressort que la part communale des deux feuilles d'impôts locaux a évolué respectivement de **1,21 %, -1,46%, 1,35% et -0,98%** sur la période considérée !

J'ai donc adressé une note au « *Parisien* » pour expliquer la difficulté d'établir un tableau pertinent compte tenu du fait que les paramètres ont beaucoup évolué en 10 ans, mais aussi que si les Chevillais ont vu si peu s'accroître leur pression fiscale, c'est en raison de **notre politique d'abattements**

pour personnes à charge ou handicapées, qui nous ont permis d'adapter notre fiscalité en fonction des crises et des réformes malheureuses de la fiscalité locale. Dont acte. Reste que l'impôt local est injuste car il ne prend pas en compte les revenus.

Reste également qu'à

cause du blocage du quotient familial de l'impôt sur le revenu, des centaines de milliers de personnes fragiles redeviennent imposables au niveau local, perdent leur droit à la carte de transport « Améthyste », et voient leurs tarifs changer quand les barèmes des services publics sont établis selon le quotient familial. C'est profondément injuste, car ce sont les plus pauvres qui subissent ces choix gouvernementaux. **Nous ferons tout pour les contrecarrer et pour conserver une pression fiscale modérée.** ●

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,

Maire et Conseiller général délégué

Injuste, l'impôt local l'est bien moins à Chevilly-Larue

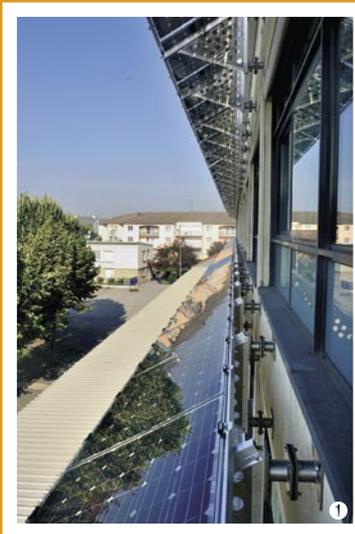


Un bus pour un emploi

Le 10 octobre, le bus Itinéraire vers l'emploi du Conseil général s'était garé devant la Maison pour tous. Sa mission : dispenser renseignements et conseils aux Chevillais à la recherche d'un emploi, qu'ils soient sans activité, étudiants ou salariés en quête d'une reconversion. L'opération a remporté un franc succès : de nombreux Chevillais sont venus y rencontrer des professionnels, réunis pour l'occasion dans l'enceinte de la Maison pour tous.

Du neuf dans les écoles

Comme chaque été, différentes écoles de la ville se sont refait une beauté. Quelques temps après la rentrée, était venu le temps d'inaugurer ces nouvelles réalisations. Ainsi, le 8 octobre, de nombreux parents d'élèves étaient venus assister à l'inauguration des brise-soleil photovoltaïques et du compteur pédagogique de production d'électricité installés au groupe scolaire Pierre et Marie Curie. Ces 106 panneaux photovoltaïques ❶ produiront l'équivalent de l'éclairage de 64 classes sur une année. « Avec des projets comme celui-ci nous montrons l'ambition qui est la nôtre de poursuivre l'aménagement de notre ville par la voie du développement durable » a déclaré à cette occasion Christian Hervy, le Maire. Enfin, le 17 octobre, c'est à l'école élémentaire Paul Bert A qu'élus et parents d'élèves étaient réunis en présence d'Isoline De Follin, directrice de l'école, pour inaugurer la cour de récréation et quatre classes de l'établissement entièrement rénovées ❷.



Concours de jardins, fenêtres et balcons fleuris : bravo aux lauréats !

Le concours de jardins, fenêtres et balcons fleuris a, cette année encore, couronné de succès de nombreux Chevillais le 4 octobre dernier. Les prix Ville ont été remportés par Gérard Daviot, Nicole Huet et Gisèle Leroy (catégorie balcons), Josiane Arfuso, Mario Capaldi et Annie Tailleferre (catégorie jardins), et un lot collectif a été attribué aux jardins familiaux Bretagne et au foyer des travailleurs migrants. Ont également été récompensés, toutes catégories confondues (jardins, balcons et jardins familiaux), Denise Peyraud, Claudette Barbier, Angéla Vennetilli, Grazyna Baranska, Yvette Venon, Aimé Lamoure, Ginette Dorigny, Jacqueline Venneri, Jeanine Monbillard, Mario Capaldi, Marie Le Gac, Monique Furiani, Monique Mazereau, Florence Philippe et Josette Chapelle. Les lauréats primés ont remporté un chèque-cadeau et tous les participants ont reçu une composition florale.



Les jeunes diplômés à la fête

Le 27 septembre, une soixantaine de jeunes diplômés était reçue au service municipal de la Jeunesse par Christian Hervy, le Maire, et des élus dont Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du projet éducatif local (PEL), et Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, pour fêter dignement l'obtention de leurs diplômes (du BEP au Master). C'est dans une atmosphère conviviale et festive que ces derniers ont reçu des bons Culture d'un montant de 20€ avec les félicitations de l'équipe municipale pour leur réussite.

La souris s'invite au foyer des anciens



Le 9 octobre dernier, dix retraités ont participé au premier atelier d'informatique organisé au foyer Gabriel Chauvet. Top départ pour 20 h de formation à l'ordinateur, réparties sur plusieurs semaines !



Anniversaire : 35 ans de jumelage avec l'Allemagne !

L'association Amitié Hochdorf-Chevilley-Larue ainsi que la Municipalité ont accueilli, du 3 au 6 octobre, 22 Allemands de la ville jumelée d'Hochdorf, dont 14 accordéonistes, pour un séjour de découvertes ou de retrouvailles. Le samedi 5 octobre, en présence de Christian Hervy, le Maire, et de Rudolf Schey, premier adjoint au Maire d'Hochdorf, la délégation était conviée à une réception. Celle-ci était suivie d'un concert à l'église Sainte-Colombe. À cette occasion, le groupe d'accordéonistes d'Hochdorf a fait découvrir à l'assemblée une musique populaire jouée sous une forme plus moderne, variée et originale, qui a fait le plaisir du public. La qualité des relations entre Allemands et Chevillais pendant ces trois jours sont le signe que, 35 ans après sa création, le premier jumelage de la ville reste encore une belle réalité entre Chevilley-Larue et Hochdorf !



Carton plein pour la brocante d'automne

Le 13 octobre, les chineurs se sont pressés à la traditionnelle brocante d'automne qui s'est tenue cette année avenue Georges Brassens. Fripes, vieux livres, bibelots et autres reliques auront assurément trouvé preneurs ! Et pour les cyclistes, la brocante était aussi l'occasion de venir réparer leur vélo sur le stand de l'association Cyclofficine. Vingt-neuf d'entre eux ont ainsi tenté l'expérience et sont rentrés chez eux avec un vélo comme neuf !



Visite du centre de remisage du T7

Le 23 octobre, Christian Hervy, le Maire, président de l'Association pour le prolongement de la ligne 7, accompagné de Guy Pettenati, ancien maire et fondateur de cette association, ont visité le centre de remisage des rames du T7. Ils étaient accompagnés d'André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs, de Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, et de Richard Dell'Agnola, maire de Thiais.

Samedi 23 novembre de 14h à 19h Journée de l'enfance et de la jeunesse

Dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, les Chevillais sont invités à participer à une journée festive autour de l'enfance et de la jeunesse. Au programme : jeux, expositions, ateliers créatifs, le tout autour d'un goûter convivial.

- Centre de loisirs – 15, rue Derichbourg

Mercredis 13 et 20 novembre de 15h à 18h Mois de l'économie sociale et solidaire

Le Pôle d'économie solidaire chevillais organise deux conférences à l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire. Les habitants sont invités à assister à une présentation des finances solidaires et de l'entreprenariat le 13 novembre et à une introduction au commerce équitable et à la solidarité internationale le 20 novembre.

- Pôle d'économie solidaire Chevillais – 1, avenue Franklin-Roosevelt (01 45 60 43 09)

Lundi 11 novembre Commémoration de l'Armistice

La Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 95^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. À cette occasion, une messe du souvenir sera célébrée à l'église Sainte-Colombe à 10h. Elle sera suivie d'une cérémonie au monument aux morts (place de l'église) à 11h.



Avant enfouissement des réseaux aériens



Après enfouissement des réseaux aériens

Des chantiers presque achevés ...

Travaux de la RD7 et du T7, enfouissement des réseaux aériens, réaménagement de la place De Lattre de Tassigny, travaux de raccordement à la géothermie, ... les chantiers mis en œuvre dans la ville ces dernières années touchent à leur fin. Gros plan sur ces réalisations.

Aménagements et chantiers de voirie

Travaux dans la ville : bientôt la fin !

Cette année, la ville a été le théâtre de nombreux chantiers. Ces derniers, à l'image des travaux sur la RD7 et de ceux du tramway, s'achèvent progressivement pour laisser entrevoir une ville plus agréable à vivre et à regarder ...

Cette dernière année, il est vrai qu'il n'a pas été toujours aisé de circuler dans la ville. Pelleteuses, camions bennes et autres engins de chantier étaient à l'œuvre dans plusieurs quartiers afin de mener à bien différents projets d'aménagement, initiés parfois de longue date. Mais que les Chevillais se rassurent, cette période intense en travaux touche à sa fin et les panneaux de chantier laisseront bientôt place à des rues embellies et donc à un cadre de vie plus agréable. Un des plus gros chantiers à l'œuvre est ainsi en passe de s'achever ... celui du tramway qui circulera de Villejuif à Athis-Mons via le Min dès le 16 novembre, et de la RD7 requalifiée

en boulevard urbain. Cette considérable réalisation a donc nécessité d'importants travaux sur la RD7 qu'il était impératif de mettre en œuvre de manière concomitante. Les aménagements de voirie sur la RD7, placés sous la houlette du Conseil général, devaient en effet être réalisés légèrement en amont des travaux d'installation de l'infrastructure nécessaire à la circulation du tramway, réalisés par la RATP. L'arrivée

du T7 et la requalification de la RD7 ont été également l'opportunité de mettre en œuvre un certain nombre d'aménagements adjacents tel que le réaménagement de la place De Lattre de Tassigny, cette dernière étant desservie par une station de tramway. Il était néanmoins nécessaire d'attendre que les travaux conduits sur la RD7 entrent dans leur phase active pour pouvoir débiter le chantier qui s'achèvera au moment de

Larue. « *Tous les chantiers que nous menons sur le territoire ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie des Chevillais* », précise Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public. « *Certains aménagements ont également pour ambition de réduire le transit de véhicules dans la ville afin de réduire les nuisances pour les riverains* ». En effet, la requalification de la RD7, avec l'ouverture des avenues du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 (ex-route de Chevilly), s'inscrit dans une stratégie d'incitation au contournement de la ville. Ainsi, le réaménagement des rues Petit Le Roy et du Général Leclerc (récemment achevé)

a permis d'encourager les automobilistes qui traversent Chevilly-Larue à ne pas emprunter les rues du quartier Bretagne. Encore un plus pour les riverains ... Enfin, si l'ensemble de ces travaux permet de moderniser Chevilly-Larue afin de satisfaire les besoins de ses habitants, la commune a mis ces chantiers en œuvre dans une démarche respectueuse de son patrimoine et de son histoire. ●

◀ **Réduire le transit de véhicules dans la ville afin de réduire les nuisances pour les riverains** ▶▶

Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public.

l'inauguration du T7. La coulée verte départementale (située derrière le passage Seclin), qui a été inaugurée en octobre, a quant à elle été créée en partie pour offrir une voie d'accès directe au T7 aux habitants du quartier Sorbiers. Évidemment, tous les travaux ne concernent pas l'arrivée du tramway, à l'image de la réfection de rues dans le quartier Bretagne ou l'enfouissement des réseaux dans les quartiers Centre ou

Léa Goutmann-Becker



Les travaux conduits par la Semhach (société gestionnaire de la géothermie) rue Petit Le Roy ont permis de relier la piscine municipale et les résidences Roosevelt et Kennedy à la géothermie.



Les riverains de la rue du Général Leclerc bénéficient désormais d'un cadre de vie totalement remis à neuf : les réseaux aériens ont été enterrés, la voirie et les trottoirs rénovés et les candélabres remplacés. La circulation automobile a également été pacifiée grâce à l'instauration d'une limitation à 30km/h dans cette rue.

Chiffres clés

2 834 477 €

Le coût prévisionnel de l'enfouissement des réseaux aériens de la ville. Sur cette somme, 1 565 555€ sont pris en charge par le Sipperec.

1,2 millions d'€

Le coût du réaménagement des rues Émile Zola et Élisée Reclus effectué à la faveur de la ZAC Anatole France. Ce coût est intégralement pris en charge par l'Epa-Orsa, avec des subventions de l'État et de la Région.



Avec la requalification de la RD7 par le Conseil général et l'arrivée du T7, cette artère a changé de visage.

Parole d'élus

« Des chantiers pour améliorer le cadre de vie des habitants »



Didier Dubarle,
1^{er} maire-adjoint délégué
à la Gestion du patrimoine
et de l'espace public

La commune s'était engagée à réaliser un certain nombre d'opérations d'aménagement et de réfection de voiries. Un programme de travaux assez dense a été mis en œuvre ces dernières années. Toutes les réalisations ont pour ambition d'améliorer

le quotidien des habitants et leur cadre de vie. Par exemple, le réaménagement de la place De Lattre de Tassigny permet d'embellir considérablement cette zone en créant notamment un espace de convivialité doté de jeux pour les enfants. De même, l'environnement des rues chevillaises sera plus agréable lorsque les travaux d'enfouissement des réseaux aériens seront achevés et que les riverains seront débarrassés de la pollution visuelle que constituent les

fils et poteaux électriques. Enfin, nous mettons tout en œuvre pour que ces opérations coûtent le moins possible à la commune en recherchant activement des sources de subvention ou de financement. Ainsi, le coût du réaménagement des rues Émile Zola et Élisée Reclus est totalement financé dans le cadre de l'opération ZAC Anatole France, tandis que le Sipperec prend en charge environ la moitié du coût de l'enfouissement des réseaux aériens.

Enfouissement des réseaux aériens

Depuis début janvier, la ville procède, par le biais du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec), à l'enfouissement d'une grande partie des réseaux aériens de son territoire. Dix-neuf rues sont concernées par ces travaux qui consistent à creuser des tranchées sur chaque trottoir afin d'y placer des fourreaux, avant de procéder au raccordement et à la mise sous tension des réseaux France Telecom et ERDF. Cette opération devait être mise

en œuvre rapidement afin de pouvoir bénéficier d'une subvention de ERDF et d'un financement avantageux par le biais du Sipperec. L'économie ainsi réalisée par la ville sur cette intervention est de 1 652 008€. L'enfouissement des réseaux aériens permet à la fois d'embellir le cadre de vie des Chevillais (adieu poteaux et fils électriques !) et d'améliorer la sécurité des installations électriques, en cas de grosse tempête par exemple. ●

• **Date prévisionnelle de la fin des travaux :**
DÉBUT 2014

Nouveaux raccordements à la géothermie

Cela n'aura pas échappé aux riverains, entre mi-juillet et fin octobre des travaux ont été menés dans la rue Petit Le Roy, entre la rue du Père Mazurié et la piscine municipale. Ces travaux conduits par la Semhach (société gestionnaire de la géothermie) avaient pour objectif de relier la piscine municipale, le futur centre de loisirs et les résidences Roosevelt et Kennedy à la géothermie. Au menu des travaux : réalisation de tranchées et pose de canalisations et de fourreaux. La même opération avait été conduite durant l'été dans la rue de la Bergère afin de

permettre également au centre de pneumologie de bénéficier du chauffage par géothermie. Ce mode de chauffage est en effet plus économique que le gaz, ce qui permet à ceux qui en bénéficient de réduire leur facture énergétique. En outre, le confort des usagers de la piscine sera amélioré : son raccordement à la géothermie et le remplacement de tout son système de chauffage garantit désormais une température constante de l'eau des bassins. ●

• **Date prévisionnelle de la fin des travaux :**
MI-NOVEMBRE

Le terre-plein central de la place De Lattre de Tassigny accueillera bientôt de nombreuses plantations.

Réaménagement de la place De Lattre de Tassigny



Les habitants des abords de la place De Lattre de Tassigny ont de quoi se réjouir : les travaux de réaménagement de la place touchent à leur fin. La circulation sur cette dernière est d'ailleurs d'ores et déjà rétablie. Elle s'effectue désormais dans le sens des aiguilles d'une montre et l'entrée et la sortie de la place se font par deux accès distincts. Par ailleurs, la rue Georges Brassens sera remise à double sens dès mi-novembre. La requalification de la place De Lattre, qui comporte la création d'un square doté d'espaces de jeux et la réorganisation de la circulation et du stationnement, ne pouvait s'opérer avant la requalification de la RD7. Au moment du lancement du tramway (dont une station desservira directement la place) débutera la plantation des arbres sur la place. À la clef : un tout nouvel environnement de vie, plus agréable et plus convivial. ●

• **Date prévisionnelle de la fin des travaux :**
FIN NOVEMBRE



Les travaux de réaménagement du carrefour entre la rue Émile Zola et la rue Élisée Reclus sont d'ores et déjà achevés.

Travaux de voirie dans le quartier Bretagne

Patience ... les travaux menés dans les rues Émile Zola et Élisée Reclus vont bon train. L'opération est de taille : il s'agit de procéder à la réfection de l'assainissement avec mise en séparatif des réseaux, à l'enfouissement des réseaux aériens et à la réfection des trottoirs, des voies roulantes et de l'éclairage public. Le gros œuvre de la rue Émile Zola et de la partie nord de la rue Élisée Reclus (entre les rues Edison et Émile Zola) est achevé et ces rues sont désormais réouvertes à la circulation. Les candélabres et le mobilier urbain y seront installés d'ici fin novembre. Fin octobre ont par ailleurs débuté les travaux dans la partie sud de la rue Élisée Reclus (entre la rue Émile Zola et l'avenue de la République). Ceux-ci se poursuivront jusqu'à début décembre. Ne restera plus qu'à réaliser l'enrobé de la chaussée de ces deux rues, touche finale de l'opération. Le réaménagement des rues Émile Zola et Élisée Reclus, effectué à la faveur de la requalification du quartier Anatole France, est intégralement financé par l'Établissement public d'aménagement Orly

Rungis Seine Amont (Epa-Orsa) et subventionné par l'État et la Région. Cette répartition financière résulte d'une demande de la commune. Et pour les habitants, le bénéfice de l'opération n'est pas moindre : ce réaménagement permettra une réorganisation totale du stationnement afin de pacifier et sécuriser la circulation automobile dans cette zone. Le choix a été fait de mener ce chantier en même temps que celui de la requalification de l'avenue du Général Leclerc (qui est à présent achevé) afin de ne pas occasionner une seconde gêne aux riverains. Enfin, des travaux de dévoiement d'une canalisation, menés par le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) ont commencé début novembre dans la partie de la rue François Sautet située entre la RD7 et la rue Bir-Hakeim et se poursuivront jusqu'à début décembre. Cependant, la circulation sera maintenue dans toute la rue, durant toute la durée des travaux. ●

● **Date prévisionnelle de la fin des travaux :**
FIN 2013

11 enjeux

Parole d'experte

« Minimiser la gêne occasionnée par les travaux »



Isabelle Azan,
directrice des Services techniques

Parmi les chantiers menés dans différents points de la ville, certains sont mis en œuvre par la commune, et d'autres non. Mais même lorsque la commune n'est pas maître d'ouvrage du chantier, nos services suivent minutieusement la mise en œuvre des travaux puisqu'un de ses représentants assiste à toutes les réunions de chantier. Dans les deux cas, tout est mis en œuvre pour générer

le moins de nuisances possible pour les riverains. Si certains travaux ont engendré des fermetures de rues, nous avons pris soin de les regrouper sur la période estivale ou de les coordonner les unes entre les autres afin de minimiser les entraves à la circulation. Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux aériens par exemple, nous essayons également de travailler par demi-chaussée afin de conserver les rues ouvertes. Par ailleurs, le chantier de certaines rues donne lieu à la mise en œuvre de plusieurs opérations (enfouissement des réseaux,

assainissement, réfection de la voirie, etc), effectuées par différents intervenants. Nous avons fait le choix de les regrouper sur une même période afin de ne pas imposer plusieurs épisodes de travaux aux riverains. Si la coordination sur un même site de tous les partenaires, qui n'ont pas les mêmes impératifs de planning, a pu engendrer certains retards, nous tenons les habitants informés par courrier de la mise en œuvre des travaux. Ces derniers peuvent d'ailleurs nous appeler en cas d'interrogation ou pour nous signaler un problème.

Le tramway T7 est là !

On l'attendait depuis des années,... le voilà ! Les Chevillais pourront monter dans le tramway T7 à partir du 16 novembre et se laisser porter de Villejuif à Athis-Mons via le Min, confortablement installés dans des rames flambant neuves. Sa mise en service aura donné lieu durant plus d'un an à de vastes travaux aux abords de la RD7, d'autant que le chantier de construction du tramway était accompagné de celui, initié par le Conseil général, relatif à la requalification de cette route en boulevard urbain. L'avenue de la République, qui partage aujourd'hui sa chaussée avec le tramway, avait d'ailleurs elle aussi été concernée par ces travaux. Dévoisement des réseaux souterrains, réaménagements urbains, travaux du tramway,... les Chevillais auront patiemment

assisté à l'avancement de ce colossal chantier qui touche aujourd'hui à sa fin : tous les travaux seront achevés pour le lancement du T7. Et le jeu en valait la chandelle. Outre l'arrivée du tramway, la RD7 a changé de visage. Les casses automobiles ont pratiquement disparu pour donner à voir une longue avenue au sein de laquelle le tramway cohabite de manière harmonieuse avec les voies de circulation automobile, les pistes cyclables et de larges trottoirs. ●

• **Les habitants sont invités à participer à l'inauguration de la RD7 et du T7 le 16 novembre de 14h à 17h sur la place De Lattre de Tassigny. L'accès au T7 sera gratuit les 16 et 17 novembre. Le programme de la journée est disponible sur le site www.ville-chevilly-larue.fr**

La coulée verte inaugurée



Elle a ouvert peu avant l'été, elle est désormais officiellement inaugurée ! Le 12 octobre, Christian Hervy, le Maire et Conseiller général, des élus et des représentants du Conseil général ont coupé le ruban qui mène au premier tronçon de la coulée verte départementale, qui parcourt l'arrière de la rue du Rouergue et du passage Seclin jusqu'à la RD7. Gazon, allée piétonne, bancs et chaises longues, cet espace offre aujourd'hui un cadre de promenade agréable mais également un passage qui favorisera le désenclavement du quartier Sorbiers-Saussaie et permettra aux habitants d'accéder à la station du tramway T7. Ces aménagements, réalisés par le Conseil général, avec la participation financière de la commune et

du Conseil régional, s'inscrivent dans le cadre de la réalisation de la coulée verte Bièvre-Lilas. Cette dernière reliera le carrefour de la Vache Noire d'Arcueil au parc des Lilas de Vitry-sur-Seine grâce à 14km d'aménagements dédiés aux piétons et aux cyclistes. L'Oréal, dont le site se trouve à proximité directe de la coulée verte située sur le territoire chevillais, réalisera pour sa part un site paysager agrémenté de bassins de récupération des eaux usées, ce qui contribuera encore à embellir le paysage. Enfin, la création de jardins partagés dans cette zone ou sur le second tronçon de la coulée verte, qui reliera à terme l'arrière de la rue du Rouergue à la rue Paul Hochart, est actuellement à l'étude. ●

Parole
de citoyen

« Les travaux, c'est pour la bonne cause »

Patrick C. , habitant du quartier Larue

C'est vrai qu'il y a beaucoup de travaux dans la ville en ce moment et ce n'est pas toujours pratique de circuler dans la ville. Mais au final c'est pour la bonne cause car nous pourrions profiter de routes,

de réverbères et de trottoirs tout neuf. Quand je vois ce qui a été mis en œuvre place De Lattre de Tassigny par exemple, j'ai hâte de voir le résultat. Par ailleurs, j'habite sur le boulevard Jean Mermoz, à proximité de la rue Blériot dans laquelle

il m'a semblé comprendre, à la lecture du panneau installé à l'entrée du chantier, qu'on procédait à l'enfouissement des réseaux aériens. Je pense que c'est une bonne initiative, car une rue sans fils électriques, c'est toujours plus joli !



Le service Élections

Des agents au service

Mettre à jour les listes électorales, envoyer les cartes d'électeur, mettre sous pli les professions de foi des candidats, organiser la bonne tenue d'un scrutin, ... Et ce dans le plus grand respect des règles en vigueur. Zoom sur un service public, le service Élections, dont la tâche au quotidien est de tout mettre en œuvre pour que puisse s'exprimer au jour J la vie démocratique.

En 2014, deux scrutins électoraux soumis au suffrage universel direct vont rythmer la vie démocratique : les élections municipales les 23 et 30 mars et les élections européennes le 25 mai. Pour que chacun puisse ces jours-là accomplir son devoir de citoyen, c'est très en amont que se prépare l'organisation des scrutins.

Mise à jour des listes électorales

Pour les sept agents du service Élections, à qui cette charge incombe, tout commence dès janvier avec la préparation des listes électorales. Saisie des nouvelles inscriptions, des radiations, des changements de bureaux de vote, ... « *Tout au long de l'année, nous effectuons la mise à jour des listes électorales* », explique Fatima Moussa, adjointe du responsable du service Élections. « *Celle-ci se fait en premier lieu sur la base de listes communiquées par l'Insee* », cet institut ayant la charge, pour le compte de l'État, de vérifier les listes électorales. C'est l'Insee par exemple qui communique les identités des jeunes recensés nouvellement majeurs, des personnes qui ont quitté la ville et ont procédé à un changement d'adresse ou bien des personnes décédées. Le service Élections a également pour mission d'éditer et d'adresser les cartes d'électeur. Celles-ci sont envoyées aux

électeurs nouvellement inscrits ou ayant signalé un changement d'adresse dans la commune, à l'ensemble des électeurs les années de refonte des listes électorales même s'il n'y a pas de scrutin.

2014 : le service se tient prêt

Pour l'heure, les prochaines échéances électorales sont encore loin. Néanmoins, quand les élections municipales puis les européennes ne seront qu'à quelques semaines, viendra le temps de l'enregistrement des candidats en préfecture. Le service Élections aura alors en charge les attestations d'inscription des candidats sur les listes électorales, les dépôts des listes des délégués de liste ainsi que le dépôt des listes d'assesseurs qui tiendront les bureaux de vote. « *Juste avant le jour de l'élection, le plus gros de notre travail va consister à réceptionner, mettre sous pli et envoyer les professions de foi des candidats. À cette occasion, notre service se transforme en un vaste centre de tri !* » Une opération qui heureusement se fait avec l'aide volontaire d'agents communaux d'autres services puisque chaque scrutin nécessite, à Chevilly-Larue, la mise sous pli de plus de 10 000 enveloppes ! (au 28 février 2013, la commune comptait 10 197 personnes inscrites



de la démocratie

Tout au long de l'année, les agents du service Élections enregistrent les demandes d'inscription sur les listes électorales.

sur les listes électorales, dont 84 ressortissants européens et 106 Français inscrits à l'étranger). Le service Élections procède également à l'enregistrement des demandes de procuration en provenance du tribunal d'instance et du commissariat. C'est lui qui édite les listes d'émargement pour chaque bureau de vote. Au jour du scrutin, il est sur le pont pour assurer le bon déroulement au sein des dix bureaux de vote de la commune, et ce de 7h du matin jusqu'à la fin de la journée électorale. Une fois les scrutins clos, les opérations électorales vérifiées et les résultats définitifs, il prépare les dossiers à déposer en préfecture.

Le respect de la loi, la démocratie pour objectif

« Nous avons une mission de service public avec une obligation de résultat ! », explique encore Fatima Moussa. À chaque étape du processus électoral, pas question de faire dans l'à peu près et de risquer une irrégularité. « Étant donné que les élections sont une mission de l'État, nous devons scrupuleusement suivre les directives ». De ce fait, le service Élections travaille en étroite partenariat avec la préfecture et le tribunal. Les procédures obligatoires, le code électoral, « tout doit être respecté à la lettre, et nous mettons un point d'honneur à ce que les choses soient faites avec minutie ». Parce que c'est cela leur mission de service public. Mais pas seulement. « Parce que c'est contribuer au bon déroulement d'une journée particulière ». Si voter c'est exercer son devoir de citoyen, garantir la légalité d'un scrutin « c'est garantir la démocratie ». ●

Modalités d'inscriptions sur les listes électorales et vote par procuration

Tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civiques n'étant pas inscrits sur une liste électorale ou ayant changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. **Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 31 décembre** (les citoyens s'inscrivant après cette date ne pourront pas voter aux élections municipales et européennes de 2014).

✍ Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans avant le 1^{er} tour du scrutin sont inscrits d'office sur la liste électorale, à condition qu'ils se soient faits recensés à Chevilly-Larue (il est recommandé de vérifier son inscription en mairie).

✍ Les élections municipales et européennes sont ouvertes aux ressortissants européens résidant en France ; ceux-ci doivent s'inscrire sur les listes complémentaires avant le 31 décembre.

✍ Vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote ? Vous pouvez donner procuration à un électeur de votre choix. Celui-ci doit être inscrit dans la même commune (pas obligatoirement dans le même bureau) et ne doit pas avoir reçu plus d'une procuration (sauf si la procuration a été établie à l'étranger). Les demandes doivent s'effectuer au tribunal d'instance ou au poste ou commissariat de police.

• **Attention, veillez à ne pas faire trop tard votre demande de procuration afin que celle-ci parvienne dans les délais à la mairie. Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire au service Élections et dans les relais-mairie.**

• **Service Élections (hôtel de ville), 88, avenue du Général de Gaulle. Ouvert lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi), mardi de 13h30 à 18h30, samedi de 8h45 à 12h. Tél. : 01 79 61 63 03.**

• **Poste de police de Chevilly-Larue – place Nelson Mandela.**

Inauguration du relais-mairie Cœur de ville Les riverains étaient au rendez-vous



Ouvert depuis le 16 septembre, le relais-mairie du Cœur de ville a été officiellement inauguré le samedi 28 septembre. La cérémonie s'est déroulée en présence de Christian Hervy, le Maire,

d'élus et de personnalités locales (dont Michel Andrès, directeur général de la Semhach), des agents de l'accueil et d'une trentaine de riverains. Ces derniers ont arpenté les locaux de ce service de proximité où ils peuvent désormais effectuer nombre de démarches administratives (paiement du centre de loisirs, demande de carte d'identité, demande de duplicata de livret de famille, ...). « *C'est une vraie réponse à nos besoins au quotidien* ». Ils ont aussi pu découvrir que le lieu accueille une borne éco-geste, un accès libre à internet ainsi qu'un espace Énergie où se tiendront des permanences hebdomadaires organisées par la Semhach (société gestionnaire de la géothermie) et des interventions du Pact 94 (association pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie). Cet espace Énergie a d'ailleurs déjà accueilli sa première exposition sur les économies d'énergie au quotidien. Avec cette double inauguration, ce sont deux ambitions de l'Agenda 21 de la ville qui sont désormais des réalités. ●

Quartier Bretagne

Un tissu pavillonnaire préservé

La création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Anatole France, dont l'ambition est d'offrir un cadre de vie plus agréable et plus humain à ses habitants, est un projet de longue date qui a fait l'objet d'une concertation très approfondie, notamment en ce qui concerne le périmètre de l'opération d'aménagement. L'enjeu était en effet de faire en sorte que ce nouveau quartier s'inscrive de manière harmonieuse dans l'environnement essentiellement pavillonnaire du quartier Bretagne. Pour mener à bien une opération d'aménagement urbain de ce type dans un périmètre défini, les communes sont habilitées à exercer le droit de préemption qui leur permet d'acquérir un bien immobilier mis en vente par

un particulier ou une entreprise. Ce droit a été exercé dans le cadre de cette opération en respectant les limites définies par le Conseil municipal au début des années 2000. Ainsi, une étude récente montre qu'aucune préemption n'a été effectuée au-delà du périmètre d'étude déterminé il y a dix ans, qui a donné naissance à la ZAC Anatole France et à celle des Meuniers. En effet, dans les rues du Général Leclerc, Anatole France, Émile Zola, Pasteur, Jacques Hellouin, Bir-Hakeim, dans l'avenue de la République et dans la partie ouest de la rue François Sautet, 216 ventes ont été opérées comme prévu par les vendeurs sans que la commune ne fasse valoir son droit de préemption. Engagement pris et tenu ! ●

Cracher sur la voie publique : quelle est la règle ?

Cracher n'est pas, comme certains pourraient le croire, un acte anodin. Celui-ci est formellement interdit sur la voie publique, et pour quelque raison que ce soit (maladie, exercice physique, ...), que ce soit par la loi (décret n° 42-730 du 22 mars 1942, article 74 modifié en 1992) comme par le règlement sanitaire départemental (rappelons qu'en 2006 un lycéen

de 16 ans a été condamné à 135€ d'amende pour avoir craché au sol à un aribus). En effet, cette pratique génère des risques de transmission de maladies et contribue à la dégradation de l'espace public. Quant au crachat dirigé vers autrui, il est évidemment considéré comme une agression et est donc condamnable, la victime étant en droit de porter plainte. ●

Rencontres de quartier

Les échanges étaient fructueux

C'est au quartier Larue qu'ont eu lieu, les 5, 7 et 17 octobre, les derniers rendez-vous de l'édition 2013 des rencontres de quartier. Entre les itinéraires et les réunions publiques, qui ont été proposés dans chaque quartier de la ville depuis le mois de juin, les Chevillais n'ont pas manqué d'occasions d'exprimer aux élus –très présents à chaque rencontre– leurs suggestions d'actions à mettre en œuvre pour améliorer leur cadre de vie. On notera cette année une plus forte présence de riverains qui n'étaient pas venus aux précédentes éditions. Les Chevillais se sont montrés très intéressés par tous les travaux en cours dans la commune et ont exprimé leur contentement vis-à-vis de certains aménagements (ouverture des relais-mairie, raccordement de la piscine à la géothermie).



Leurs demandes ont surtout porté sur le mieux vivre ensemble, leurs doléances allant à l'encontre des incivilités (vitesse des autos excessives, déjections canines, haies non taillées, etc). Les réponses aux questions soulevées étaient généralement données en direct, étant entendu que toutes les demandes ont été soigneusement listées afin que la commune puisse y apporter toute l'attention nécessaire. ●

Le 17 octobre, la réunion publique au quartier Larue a réuni une soixantaine de riverains et suscité des échanges constructifs.

● **Un document de restitution des rencontres de quartier sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres et sera téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).**

Ferme du Saut du Loup

Bientôt un vin 100 % chevillais ?

La Ferme du Saut du Loup, structure à la fois pédagogique, d'insertion et vecteur de lien social et multi-générationnel, poursuit sa dynamique de par le nombre de ses adhérents-bénévoles en augmentation constante (actuellement 205), mais aussi par la diversité et la nouveauté de ses activités. Pour preuve, ce lieu ressource produit à présent son propre raisin ! Michel Bayet, président de la ferme pédagogique et initiateur du projet « vignes », indique que l'idée est née en 2011. Elle s'est concrétisée lors de l'inauguration officielle le 17 mars 2012 de la plantation de 240 pieds de Chardonnay. Progressivement la vigne (qui va bientôt avoir pour nom « *Le Clos du Loup Blanc* ») s'est développée, donnant en septembre dernier sa toute première récolte. Certes modeste, car produisant seulement près de deux kilos de raisin. « *Une petite vendange faite à la main pour conserver toute l'intégrité des raisins et offrir ainsi toute la générosité du fruit. C'est malgré tout un signe encourageant, car tous les pieds ont repris et en cela c'est une espérance pour l'avenir ! Au-delà, il demeure important pour nous*



que, quelle que soit l'activité développée sur la ferme, l'aspect pédagogique soit bien présent ; l'idée est de permettre aux habitants de découvrir l'entretien, la taille, la récolte, etc, de la vigne ». Prochaine ambition : produire du vin ! Cultivant l'optimisme, les bénévoles espèrent les premières bouteilles au printemps 2016. Affaire à suivre... ●

William Le Bellec

Marché de Noël

Préparez vos listes de cadeaux

Eh oui ! À peine vient-on de passer à l'heure d'hiver que déjà il faut songer aux festivités de fin d'année. C'est le week-end du 6 au 8 décembre que se tiendra le traditionnel marché de Noël. Aux adultes le plaisir d'y trouver moult idées de cadeaux et de plats

de fête ; aux enfants le bonheur d'y découvrir un univers enchanté fait d'animations et de contes. En attendant, les agents communaux s'affairent déjà à la décoration, qui comme il se doit, sera aux couleurs de la Saint-Sylvestre. Quant au Père Noël, il se prépare déjà à venir. ●



Jocelyn Humbert

Artiste onirique



Jocelyn Humbert a vu des crépuscules et des aurores boréales, des tribus et des ethnies danser sous les étoiles. Il a traversé des déserts, parcouru les quatre coins de la terre, fait des photos et partagé nombre de ses reportages dans le magazine *Géo*. Happé par l'outil numérique, il a façonné la lumière pour inventer sur toile un monde onirique. Funambule entre rêve et réalité, chasseur de songes et faiseur d'images, l'artiste chevillais a reçu en 2012, le premier prix en infographie à Ozoir-la-Ferrière (77). Inspirées par la photo dans une dimension sans frontières, ses œuvres sont une invitation à l'évasion.

Les traits de son visage racontent des vents de sable et des pistes de poussière. Ils dessinent le faciès d'un baroudeur passionné par la photographie, un chasseur d'images qui a traîné ses boîtiers dans le monde entier. L'homme qu'ils esquissent a fait carrière à Air Inter puis à Air France. Devenu un artiste accompli, il dit souvent « *j'ai de la chance !* ». Jocelyn Humbert a d'abord un œil. À 12 ans, il observe déjà la magie de la lumière opérer sur une surface photosensible après qu'elle ait traversé un cendrier de cristal. Fasciné par l'effet "image photographique" obtenu sans avoir utilisé d'appareil, Jocelyn comme Picasso, Man Ray et tant d'autres, s'essaie au photogramme. Il est aussi un être d'écoute. À 18 ans, il a entendu l'absence de sa mère qui s'est éteinte et, dans le silence de la douleur, le vent qui l'intimait de le suivre. Après un BTS en mécanique de vol et trois ans dans l'armée de l'air à Rochefort-sur-Mer (17), Jocelyn Humbert entre en 1973 comme mécanicien de piste à Air Inter. Après huit ans à ce poste, il devient instructeur sur simulateur. Caravelles, Mercuries, Airbus, etc, n'ont durant dix ans plus de secret pour lui alors qu'en veille au creux de son cœur, la photo attendait patiemment son heure. Elle le rattrape au retour d'un voyage au Japon. « *J'avais acheté un appareil et pendant trois semaines mon œil n'a pratiquement pas quitté le viseur. J'étais happé par la lumière et les paysages. Après développement, un pro les a regardées. Elles sont floues et sous-exposées m'a-t-il avoué, mais tu as un œil et tu pourrais faire des merveilles si tu te penchais aussi sur la partie technique de l'appareil* ». Toujours attentif, Jocelyn écoute ces conseils comme

s'il suivait les alizés. Il s'inscrit au club photo d'Air Inter, cherche et apprend les subtilités de la lumière, s'équipe, se perfectionne, multiplie les voyages et voit bientôt, lors de concours, ses photos primées dans le monde entier. Témoin de la vie des gens à l'autre bout de la terre, ses reportages comme "Les pionniers de la dernière frontière" font rêver en images les lecteurs de *Géo*. En esquivant les impétueux vents d'Autan, Jocelyn suit ensuite une formation en infographie. Il obtient dans la foulée le diplôme de réalisateur à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) puis intègre en 1991 le Comité d'entreprise d'Air Inter en tant que responsable de la communication. Quand la compagnie aérienne fusionne avec Air France en 1997, il est au sommet de sa carrière et obtient, avant une retraite anticipée, un diplôme de webmaster. Entre temps, et après avoir résisté à quelques zones de turbulences dues à l'arrivée du numérique, Jocelyn se laisse emporter par le sirocco de la haute définition. Grâce à sa maîtrise des outils de l'image, il entre alors dans l'univers infini de son imaginaire. « *Je me sers de mes photos, mais dans mes tableaux –imprimés sur toiles tendues– elles n'existent plus. Entre rêve et réalité, j'invente des images pour partager des songes, des invitations au voyage !* » Exposées à Lyon, Orange, Vaison-la-Romaine, ... les œuvres de Jocelyn Humbert rencontrent partout un vif succès. Il ne manque plus que le souffle d'un doux zéphyr pour que le public chevillais puisse bientôt les découvrir. ●

Florence Bédouet

Œuvres en ligne sur : artquid.com/j.josimage

Contact : joshumb@club-internet.fr

Si la sécurité publique est d'abord une compétence de l'État, la lutte contre la délinquance est à Chevilly-Larue le fruit d'un travail permanent de collaboration au quotidien entre les forces de police, le service municipal de la Tranquillité publique et la commune, avec l'aide des acteurs de terrain (bailleurs, associations, Éducation nationale, etc).



La lutte contre la délinquance : l'affaire de tous

Qu'en est-il de la délinquance à Chevilly-Larue ? Quels moyens la commune met-elle en place pour lutter contre ce phénomène sociétal ? Chevilly-Larue est une ville calme dans son ensemble, agréable à vivre. Elle ne connaît pas de phénomène de criminalité. Pour 2013 les chiffres de la délinquance ne sont pas encore connus, l'année n'étant pas achevée. Globalement, sur les trois dernières années pleines (2010, 2011, 2012), les faits

constatés de délinquance sont relativement stables, variables selon les différentes natures des faits. Dans le détail, les vols à main armée sont quasi inexistantes et les vols de deux-roues et les cambriolages sont en diminution. Une évolution due notamment au fait que les auteurs de la vague de cambriolages de 2011/2012 ont été interpellés en 2012 et traduits en justice. En revanche, la tendance reste à la hausse pour certains actes de délinquance. Il en est ainsi des vols à la roulotte

(vols de biens dans les voitures) et des vols d'automobiles sur la voie publique, alors même que ces deux catégories de délits étaient en baisse jusqu'en 2012, ainsi que des destructions-dégradations (essentiellement commises sur des véhicules). « *Le point noir, c'est vraiment la délinquance sur voie publique* », explique un fonctionnaire de police. Celle-ci est souvent de la délinquance dite « de passage », c'est-à-dire le fait de quelques individus qui en un instant vont commettre plusieurs actes de

Des ASVP très investis auprès de la population



La commune est très attentive à réagir vite face aux nuisances générées par la délinquance. Lors des événements du Cœur de ville en début 2013, nous avons de suite pris des mesures dissuasives pour enrayer le problème (vigiles). Puis nous avons renforcé la présence des ASVP en ville en étendant leur amplitude horaire. La visibilité des ASVP en ville –et pas seulement la

brigade équestre– est très importante pour la population. Ils sont animés d'une grande conscience professionnelle et très investis au service de la population avec laquelle ils sont en contact. La brigade équestre a des vertus apaisantes ; le cheval dédramatise le port de l'uniforme. Cela est particulièrement vrai à la sortie des collèges.

Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Sécurité et prévention de la délinquance



vandalisme. Enfin, les vols avec violence affichent également une tendance à la hausse, sans toutefois faire de la commune un endroit vraiment dangereux. À noter que les méfaits commis en Cœur de ville se sont traduits par une trentaine d'arrestations et de gardes à vue et l'identification de tous les auteurs, dont certains ont été incarcérés.

Des services très réactifs et une bonne collaboration

Les moyens mis en œuvre pour juguler la délinquance sont en hausse et se traduisent par une amélioration du nombre de faits élucidés. Les forces de police et les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) du service municipal de la Tranquillité publique travaillent en étroite collaboration, et ce particulièrement dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Par le biais de ce dispositif de surveillance des domiciles dont les propriétaires ont signalé leur absence, dans lequel la brigade équestre joue un rôle très actif, la lutte contre les cambriolages porte ses fruits (les ASVP ont effectué 1237 passages cet été). Outre les interpellations du Cœur de ville, la police nationale compte cette

année à son actif l'arrestation de quatre individus à la Croix du Sud pour attroupement armé et une interpellation au café-tabac de la rue Henri Cretté dans le cadre d'une action menée contre le trafic de stupéfiants.

La prévention à tous les niveaux

La lutte contre la délinquance passe d'abord par la prévention et par un étroit travail partenarial entre les différents acteurs de terrain que sont les bailleurs, les établissements scolaires (collèges et lycée), les services sociaux, les associations de prévention, etc. Par exemple, alors que la réfection des halls aux Sorbiers-Saussaie par le bailleur Valophis a sécurisé les lieux, la résidentialisation de la cité Barbanson, avec la pose d'une clôture et d'un tourniquet cofinancés par la commune, devrait réduire sensiblement les intrusions et les petits trafics. Un projet de pose de caméras de surveillance à l'entrée des équipements publics permettra de limiter les effractions tout en surveillant l'environnement. L'engagement volontaire des chefs d'établissement, l'action de l'ensemble des services de la commune qui ont une

ASVP / Police, une collaboration renforcée

Dans le cadre du travail partenarial entre les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) du service de la Tranquillité publique et le poste de police de Chevilly-Larue, et afin d'assurer une meilleure surveillance des voies publiques, et du centre ville en particulier, l'amplitude horaire de tous les ASVP a été augmentée. Deux équipes par jour sont désormais sur le terrain jusqu'à 20h (contre 17h auparavant), l'une de 8h à 17h et l'autre de 13h à 20h. Jusqu'à présent, seule la brigade équestre assurait une présence jusqu'à 20h. Cette nouvelle amplitude horaire permet notamment aux ASVP d'assurer une meilleure présence en centre ville à l'heure de fermeture des commerces. Par ailleurs, les effectifs des agents de sécurisation aux sorties des écoles ont été renforcés.

Un poste de police de proximité crée du lien

Implanté en plein Cœur de ville, le poste de police (au sein duquel est aussi basée la brigade des mineurs de toute la circonscription) occupe une situation centrale. Des liens de respect mutuel se sont créés avec les Chevillais, toutes générations confondues. Les habitants sont d'autant plus attachés à la présence d'un poste de police de proximité que cela facilite leurs démarches. Cette proximité favorise également les bonnes relations entre les forces de l'ordre et les partenaires locaux (bailleurs, chefs d'établissement, Espace commun des solidarités, etc) et la mise en œuvre d'actions de prévention pour mieux lutter contre la délinquance.

responsabilité éducative, la coopération entre la commune, les services sociaux et les structures spécialisées contribuent à ce que règne à Chevilly-Larue un relatif climat de tranquillité. Mais les actes de délinquance dont la ville est sporadiquement le théâtre sont des phénomènes générés par la société elle-même ; et la commune ne peut à elle seule lutter contre la dégradation de la société. ●

Géraldine Kornblum

Grand Paris

Pour une métropole basée sur la coopération

Alors que le nouveau texte de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a été adopté le 8 octobre au Sénat avec une courte majorité (156 voix pour et 147 contre), les élus du syndicat de collectivités Paris Métropole réclament pour leur part une métropole s'appuyant sur les dynamiques de territoire.

« **Les élus de Paris Métropole réaffirment toute l'ambition de construire une métropole selon une démarche ascendante en s'appuyant sur des territoires pleinement acteurs et responsables** ». Le texte adopté à 75% des voix le 20 septembre par les élus du syndicat d'étude Paris Métropole (qui regroupe 207 collectivités franciliennes de toutes tendances politiques, dont Chevilly-Larue) demandait aux parlementaires et au gouvernement de modifier le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Son appel n'aura pas été entendu. Le projet de loi adopté en seconde lecture au Sénat le 8 octobre reste, à quelques détails près, sensiblement identique à celui qui avait été adopté à l'Assemblée nationale cet été. Ce dernier prévoit ainsi pour janvier 2016 la création de la métropole du Grand Paris qui réunira la ville de Paris, les 124 communes des départements de la petite couronne et éventuellement les intercommunalités limitrophes, soit 6,5 millions d'habitants. Si la dernière version du texte restreint le champ d'action de la métropole au logement, à l'aménagement du territoire et au développement durable, la disparition programmée des

intercommunalités pose tout de même la question de la répartition des compétences entre l'échelon local et métropolitain. À ce sujet, un amendement présenté par Christian Favier, sénateur et président du Conseil général du Val-de-Marne, a permis de garantir que le plan local d'urbanisme (PLU) reste élaboré par les collectivités territoriales tout en étant approuvé par la métropole. Par ailleurs, la totalité des ressources économiques des communes (la contribution économique territoriale payée par les entreprises et les dotations gouvernementales), équivalente à 4 milliards d'€ par an, sera transférée à la métropole puis redistribuée aux collectivités suivant un mode de calcul encore inconnu à ce jour. Comment les collectivités pourront-elles dans ces conditions continuer d'assurer une politique de service public développée et efficace ? Tant de questions qui inquiètent fortement de nombreux élus locaux. Alors que le texte doit repartir en seconde lecture à l'Assemblée nationale, des élus de tous bords réclament l'organisation d'un référendum sur le territoire de la future métropole du Grand Paris afin que les citoyens puissent donner leur avis sur cette question qui les concerne directement. ●

Léa Goutmann-Becker

Semaine de réduction des déchets

Parce que les bons gestes s'apprennent tout petit...

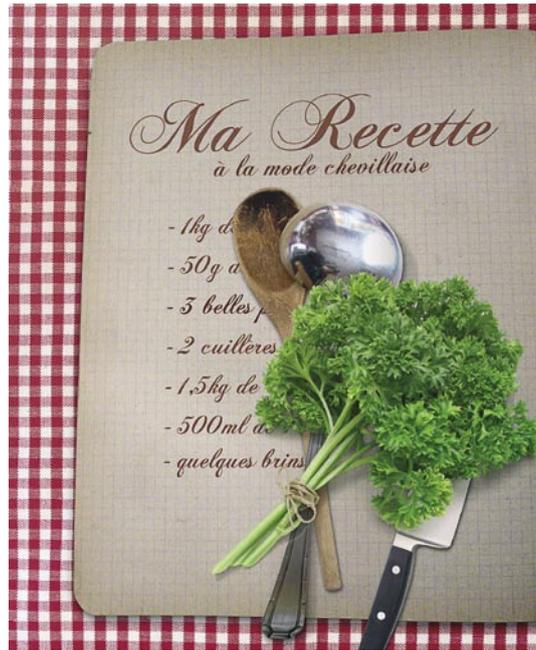
Du 16 au 24 novembre aura lieu la semaine européenne de réduction des déchets. À Chevilly-Larue, une série d'actions sera menée dans les écoles de la ville. Ainsi, des boîtes à vêtements décorées par les enfants seront installées dans chaque école de la ville, ce qui donnera lieu à l'organisation de journées de sensibilisation autour

de la récupération et du recyclage des textiles. Une exposition sur ce thème prendra d'ailleurs tour à tour ses quartiers dans les différents groupes scolaires de la ville entre le 15 novembre et le 6 décembre. Enfin, le 27 novembre, les enfants du centre de loisirs Paul Bert assisteront à un spectacle sur le développement durable. ●

Concours de recettes

Cuisinez à la mode chevillaise

Ressortez vos vieilles recettes familiales des tiroirs ; Chevilly-Larue et Rungis vont lancer mi-novembre un concours de recettes, chacune de manière concomitante. L'enjeu ? Mettre en avant les savoir-faire gastronomiques traditionnels. À Chevilly-Larue, ville qui a en son cœur le Min et qui accueillera la Cité de la gastronomie, et dont le territoire est hérité d'une longue histoire des cultures maraîchères (voir p. 31 rubrique Mémoire), les idées de recettes ne devraient pas manquer. Ce concours de recettes est ouvert à tous les Chevillais amateurs (professionnels s'abstenir). Il se déroulera en deux temps : une présélection sur dossier à l'issue de laquelle seront retenues cinq recettes et une finale au cours de laquelle les finalistes devront réaliser leur recette devant les membres du jury. Le jury sera composé notamment de grands chefs cuisiniers. La recette devra être un plat convivial. ●



Pour connaître les conditions de participation dans le détail, les bulletins d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres, téléchargeables sur le site internet de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) et disponibles aux accueils de la mairie et des relais-mairie.

Semaine du goût

Au bonheur des papilles !

C'était la fête aux papilles pendant la semaine du goût ! Chevilly-Larue, ville qui accueillera la future Cité de la gastronomie Paris-Rungis, ne pouvait que célébrer l'événement. Du 14 au 20 octobre, dans les crèches et les écoles, dans des restaurants et commerces de la ville, tout le monde s'était mis à l'heure des gourmets et des gourmands. Les services de la Restauration municipale, Petite enfance et Enseignement-Enfance avaient invité les enfants à découvrir de nouvelles saveurs. Du côté des tout-petits, à l'heure du goûter, les cuisinières des crèches avaient concocté chaque jour des variations autour du thème du pain (pain blanc, au lait, aux figes, etc) et des fruits (compote, confiture, jus, etc). Dans les écoles, les menus étaient aux couleurs des jumelages et de l'exotisme. Des animations ont également agrémenté la semaine (jeu autour des épices, smoothies, charrette de fruits, jus de légumes, etc). En ville, des restaurants, boulangeries et commerces proposaient des menus à 15€, des cartes spéciales, des promotions. « *Je trouve l'initiative très sympa* », affirme une



cliente d'un des restaurants partenaires, ravie de profiter d'un menu avec boisson à tarif réduit. En prime, chacun pouvait participer à un tirage au sort pour gagner des bons d'achats valables auprès des commerçants partenaires ; une bonne occasion de découvrir un festival de saveurs. ●

Conseil municipal

Les orientations budgétaires de la commune seront débattues lors du prochain Conseil municipal. Cette séance donnera lieu à un débat public auquel les Chevillais sont conviés à participer.

Le Conseil municipal aura lieu le mardi 12 novembre à 19h au centre de loisirs Pablo Neruda (15, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg).

Comité consultatif du Projet éducatif local

Et si on inventait l'école idéale ?

C'est dans une salle comble que s'est réuni le comité consultatif du Projet éducatif local, le vendredi 18 octobre ; la communauté éducative dans toutes ses

composantes (enseignants, animateurs des centres de loisirs, parents d'élèves, personnels des services des Sports, de l'Enseignement-Enfance, de la médiathèque) était présente, ainsi que, notamment, Christian Hervy, le Maire, Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local, Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, et Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance. À l'ordre du jour : « débattre des moyens de mieux équilibrer les temps d'apprentissage et les autres temps de l'enfant pour sa santé, son équilibre et sa réussite ». Par petits groupes de travail, chacun était invité à se centrer sur l'intérêt de l'enfant et à réfléchir à la journée d'école idéale. Les idées n'ont pas manqué. En matière de réforme des rythmes scolaires, « nous ne prendrons pas de décision sans vous » a déclaré Christian Hervy à la communauté éducative. La concertation se poursuivra donc prochainement dans les écoles. ●



Culture

Première séance du comité consultatif de la culture



Permettre à tous de participer à l'écriture et à l'actualisation du projet culturel municipal, telle est l'ambition du comité consultatif de la culture qui a tenu sa première séance le 30 septembre à la médiathèque, sous la houlette de Christian Hervy, le Maire, d'Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, et de Jean-Paul Mallet, directeur de la Culture (et directeur du conservatoire). Les questions et idées ont fusé dans l'assemblée, composée d'une cinquantaine d'habitants et de professionnels de la culture pour faire émerger des pistes de réflexion, qui seront approfondies et formalisées sous forme de propositions concrètes lors d'une prochaine séance. ●

Un nouveau conseiller municipal



Bertrand Oudot

Madame Josette Chanel, conseillère municipale, élue du groupe Modem, Nouveau centre et Non-inscrits, a démissionné du Conseil municipal. C'est M. Bertrand Oudot qui lui a succédé dans son fauteuil. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



VAL de
MARNE
Conseil général

Remboursement de la carte ImagineR, inscriptions aux chèques solidarité, c'est maintenant !

Comme chaque année, le Conseil général du Val-de-Marne rembourse aux familles 50% du coût annuel de la carte ImagineR, ce titre de transport destiné aux collégiens, lycéens et étudiants de moins de 25 ans et Val-de-marnais. Les demandes de remboursement sont ouvertes depuis le 1^{er} octobre pour les collégiens et lycéens, depuis le 4 novembre pour les étudiants. Ces demandes peuvent être effectuées très simplement en quelques clics sur le site internet du Conseil général (<http://imagineR.cg94>). Elles peuvent toujours être adressées par courrier (Hôtel du département, DJSVV-Service Mobilité Villages Vacances), accompagnées du formulaire de demande dûment rempli (téléchargeable sur le site), de la copie de la carte ImagineR, du certificat de scolarité 2013-2014 et d'un justificatif de domicile.

C'est également en ce moment qu'ont lieu les inscriptions pour recevoir le chèque solidarité, cette aide de 30€, 45€ ou 60€ par foyer fiscal allouée dans le cadre de la Fête des solidarités par le Conseil général aux personnes non imposables résidant dans le Val-de-Marne et y ayant déclaré leurs revenus en 2012. L'inscription se fait exclusivement par correspondance. Le formulaire de demande est à retirer sur le site internet du Conseil général (<http://www.cg94.fr/cheque-solidarite>), à l'accueil de l'Espace commun des solidarités (4, place Nelson Mandela) ou au CCAS (Hôtel de ville). Il est à renvoyer avant le 31 décembre, accompagné d'une photocopie de l'avis d'imposition 2012, à l'adresse : Conseil général du Val-de-Marne, Fête des solidarités 2013, 94054 Créteil Cedex. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou au 01 45 60 19 65
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 85 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Stéphanie Daumin ► *maire-adjointe, présidente du groupe Communistes et partenaires*

Hommages



En ce moment se tiennent les rencontres avec les différentes associations de la ville et les comités de quartier pour élaborer le budget de l'année prochaine. De nombreuses réunions qui témoignent de la richesse et de la diversité des engagements citoyens qui foisonnent à Chevilly-Larue. Ces rencontres sont essentielles pour faire vivre la démocratie locale, pour que chacun retrouve dans l'action municipale les réponses aux soucis du

quotidien. À l'heure où se profile une métropole du Grand Paris qui va mettre gravement en danger cette participation citoyenne, je voudrais souligner combien l'implication des militants bénévoles est importante dans la vie locale.

Militant, Jean Franco Capirchio l'était aussi, un militant citoyen engagé au service des autres. Élu d'opposition au Conseil municipal, il nous a quitté brutalement le mois dernier des suites d'une maladie. Je voudrais rendre hommage à cet homme qui, au-delà de nos désaccords,

à toujours placé l'intérêt des Chevillais devant toute autre considération, sans arrière pensée. Bien éloigné de logiques politiciennes ou de l'expression d'ambitions personnelles, il n'hésitait pas à dire ce qu'il estimait bon dans la gestion municipale tout autant que ce qu'il critiquait au nom de ses convictions personnelles. Il faisait partie de ces hommes dont l'engagement et la sincérité ne faisaient aucun doute. Parti trop tôt et trop vite, Jean Franco restera dans nos mémoires et dans celle de Chevilly-Larue.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Les dangers du déclassement



Chacun sait que la dynamique du déclassement est entretenue et amplifiée par la crise financière qui sévit depuis cinq ans. De nombreux indicateurs démontrent, ainsi, que la situation ne cesse de se dégrader pour un nombre croissant de nos concitoyens. La baisse du pouvoir d'achat apparaît d'ailleurs désormais dans les indicateurs de l'Insee. Jusqu'alors, on estimait qu'il existe une distorsion entre le ressenti de l'opinion et les données officielles. Or, on voit bien que des correspondances existent, concrètement,

entre les analyses des instituts et la réalité. Pour ce qui me concerne, je suis convaincu que la montée en puissance du sentiment de déclassement ne s'est jamais interrompue et que les strates de la population qui en subissent les effets directs sont de plus en plus nombreuses. Ceci est parfaitement perceptible dans notre commune.

Qu'on le veuille ou non, cette situation se traduit inexorablement par un phénomène de repli. Mais prenons garde ! Le fait de se sentir tiré vers le bas, d'avoir la sensation que demain sera pire qu'aujourd'hui, favorise les comportements autoritaires et la recherche

de boucs émissaires. Et, comme toujours en pareil cas, ces peurs sont agitées par les partis populistes. À ce jeu, nul n'est à l'abri. Pas plus Chevilly-Larue que n'importe quelle autre ville.

La question qui est posée aujourd'hui, aux élus que nous sommes, c'est de savoir s'il ne faut pas aller au fond du débat, si le temps n'est pas venu de fixer les principes, les valeurs et les orientations d'une politique cohérente pour ce que l'on appelle le « vivre ensemble ». Lancer ce débat serait risqué ? Sans aucun doute ! Mais ne pas l'assumer serait sans doute bien pire encore.

Dominique Lo Faro ► *conseiller municipal, élu du groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche*

Où sont les services publics ciment de notre République ?



« Liberté, égalité, fraternité » : la devise de la République à laquelle nous ajoutons laïcité, solidarité. Ces valeurs ne sont pas que des mots. Elles doivent être une réalité concrète. Toutes sont tributaires de ce que l'État met en place. Les services publics en sont la pierre angulaire. Or, depuis près de quinze ans, ces derniers sont livrés au privé ou sont dépeçés, souvent insidieusement. Rappelons-nous de France Télécom, La Poste, EDF, GDF, Air France transformés en sociétés anonymes avec introduction de capitaux privés et

réduction continue de la part de la puissance publique. Sion y ajoute les transports, SNCF, RATP qui, Europe libérale oblige, les soumet à la concurrence, désormais, ils entrent dans la sphère marchande. Alors ils sont abandonnés sur tout le territoire. Que devient l'égalité des citoyens ? Que penser de la Sécurité sociale avec les antennes d'assurance maladie qui ouvrent selon les moyens en personnel et non en fonction des besoins des assurés ? Et du cynisme de l'État envers les chômeurs qui ne sont qu'un numéro dans les antennes Pôle emploi quand elles ne sont pas fermées comme celle de l'Haj-les-Roses ? Nous pourrions

allonger la litane en évoquant la police, la justice et la santé. Les services publics nationaux sont indispensables pour l'égalité et la solidarité, et d'autres seraient urgents à créer comme celui de la petite enfance. Bientôt, les services publics locaux seront les seuls à exister grâce aux collectivités territoriales. Il serait temps de relever la tête et de voir ce à quoi nous conduit l'Europe libérale.

Notre groupe a été touché par la disparition de notre collègue Jean Franco Capirchio qui a été un élu actif, profondément humain et honnête. Il était apprécié par tous. Toute notre sympathie va à sa famille.

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Clic, EMPPA Ouest 94, Onco 94 : une réunion de coordination et de concertation



L'objectif de la réunion du 9 octobre était de faire découvrir les nouveaux dispositifs implantés sur notre secteur pour les personnes âgées. Le CLIC 6 (Centre local d'information et de coordination) est un lieu d'écoute privilégié destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'à leur famille. Il oriente et informe sur les services de soins, de transport, d'hébergement les plus appropriés et peut accompagner dans les démarches administratives. Une coordination peut se faire avec ONCO 94 qui depuis janvier 2013 a élargi ses activités à la gérontologie.

Après une évaluation globale de la situation au domicile, ONCO 94 prodigue conseils et aides sur la prise en charge du malade cancéreux : organisation du matériel nécessaire aux soins, démarches administratives et sociales, orientation vers les structures de soins les plus adaptées. En 2012, plus de la moitié des appels émanait des malades ou de leurs proches. Dans un autre domaine, l'Équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée Ouest 94 assure aussi une première évaluation et une orientation destinées aux patients de 60 ans et plus présentant des troubles d'allure psychiatrique. Psychiatre et infirmière se déplacent au domicile, dans la maison de

retraite ou l'unité de soins sur demande du médecin, des proches, voire du patient lui-même. L'EMPPA propose alors une réponse graduée : conseil, entretien téléphonique ou orientation thérapeutique. Le CLIC et ONCO 94 sont implantés sur la commune de Chevilly-Larue. Ne pas hésiter, en cas de besoin à faire appel à ces structures spécialisées dont le but est d'aider les personnes âgées, mais aussi leur entourage, qu'il s'agisse d'un handicap temporaire ou d'une affection chronique.

CLIC : 01 48 53 79 09 – ONCO 94 : 01 46 63 00 33

EMPPA Ouest 94 : 01 42 11 73 97

(rattaché à l'hôpital Paul Guiraud-Villejuif)

Les élus du groupe Socialistes et citoyens

L'engagement au service de la collectivité

Dans toutes les communes de France, des bénévoles s'engagent au quotidien dans l'exercice qui consiste à faire vivre la démocratie locale, la solidarité.

Cet engagement est présent dans le secteur associatif, dans les comités de quartier, lors de toutes les initiatives parfois informelles qui viennent renforcer le lien social sur notre ville.

Au sein du Conseil municipal, l'engagement des élus se traduit, entre autre, par l'étude des dossiers soumis et

l'analyse des enjeux au regard des valeurs que chacun défend. Il s'agit de consacrer une partie de son temps pour traiter des sujets aussi différents que l'élaboration des tarifs municipaux ou de débattre sur une potentielle intercommunalité.

Pour toutes ces personnes au service de notre ville, les motivations sont multiples et se traduisent par un engagement fort au service de la collectivité.

Jean Franco Capirchio, notre collègue du Conseil municipal qui nous a quitté le mois dernier, était l'un

des acteurs de la démocratie sur notre ville.

Il défendait ses engagements, ses convictions tout en respectant les positions des autres membres du Conseil municipal. Il proposait les compromis qui viennent souvent faire évoluer les positions pour se rapprocher des consensus nécessaires.

Il nous manquera au Conseil municipal. Il manquera à la collectivité. À sa famille, à ses proches, nous adressons toutes nos plus sincères condoléances.

Bertrand Oudot ► *conseiller municipal Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

Nouveau conseiller municipal



J'ai 42 ans, réside dans le quartier Saint-Michel et travaille dans le secteur du tourisme.

Je succède au Conseil municipal aux élus Modem, Armand Tisseau, puis Josette Chanel (partie rejoindre sa famille en province) et tiens vivement à les remercier pour leur confiance, ainsi que pour leur grande ouverture d'esprit.

Fidèle aux engagements de notre liste, je participerai aux Conseils municipaux avec l'objectif permanent de faire avancer le débat, tout en espérant ne plus entendre

les reproches politiques d'un adjoint au maire envers un de ses collègues, également adjoint, dont le vote du budget 2013 différait du sien (Conseil municipal du 24/09/2013) : une bien curieuse conception de la démocratie ! Ceci démontre une fois de plus que l'union de la gauche n'est plus qu'une mascarade à Chevilly-Larue.

Nos objectifs n'ont pas changé : pas de politique politicienne, trop souvent entendue ici ou là, et la recherche d'une gestion cohérente, raisonnable et intègre. Ces 3 principes ont été constamment développés dans

les tribunes légalement mises à notre disposition dans le journal municipal, mais si peu appliqués, hélas !, par la majorité Front de gauche – Parti communiste.

Notre liste a été soutenue par nombre de citoyens afin que soient mis à la disposition de la communauté chevillaise nos idées, notre énergie et notre sens critique avec un point de mire essentiel : l'intérêt général.

Les électeurs qui nous ont apporté leur suffrage continueront par mon intermédiaire à faire entendre leur voix et je serais constructif, positif, et bien sûr, vigilant.

<https://www.facebook.com/oudotbertrand>

Bérandère Durègne ► *conseillère municipale, élue du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits*

Une grande perte



C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de Jean Franco Capirchio, Conseiller municipal et chef de file de notre liste.

À 50 ans, Jean Franco est parti beaucoup trop tôt et trop vite. Mais c'est d'abord à sa famille que nos pensées vont. Nous leur transmettons nos plus sincères condoléances, et souhaitons leur témoigner l'affection profonde

de notre groupe comme de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents qui ont travaillé avec lui ces dernières années.

L'absence de Jean Franco laisse un grand vide. Il faut dire qu'il résidait à Chevilly-Larue depuis 23 ans et était un élu comme un habitant engagé de notre cité. Membre actif du Conseil municipal depuis les dernières élections, il s'est énormément investi sur de nombreux

dossiers communaux et intercommunaux, apportant ses lumières et essayant de mobiliser au mieux nos députés et sénateurs en faveur de notre ville.

Bref, Jean Franco prenait très à cœur tous ses rôles publics : président du groupe UMP, élu au Centre communal d'action sociale, administrateur et vice-président de la Maison pour tous. Et il était apprécié de tous : habitants, élus, du même bord comme de l'opposition.

Polar-spectacle

Suspense et émotions garantis avec *Le Poulpe*

Curieux de toutes les expériences orales, Abbi Patrix (co-directeur de la Maison du Conte) rêvait de raconter un polar. Le conteur Julien Tauber écrit pour lui un nouvel épisode de la série policière culte *Le Poulpe*. Ensemble, ils ont adapté à la scène une aventure inédite du célèbre personnage créé par Jean-Bernard Pouy.

I l existe deux types de polars : celui où l'on cherche un meurtrier (qu'on nomme souvent aujourd'hui « serial killer ») et celui où le coupable est plus du côté des vicissitudes de la société. Gabriel Lecouvreur, alias *Le Poulpe*, enquête résolument dans la deuxième catégorie. Ainsi, il est envoyé aux bastons où les gangsters sont des as de la machette ... Bagarres, trafic d'esclaves, sexe, ... Julien Tauber résume à sa manière ce personnage : « *Il ne s'embarrasse pas des bonnes manières ou du bon goût et il développe un langage très imagé propre à la culture populaire. Il peut être agressif et bagarreur, grand buveur de bière et dragueur, mais aussi lecteur de poètes japonais ou de récits traditionnels turcs. Il agit souvent à l'instinct et aime aller gratter là où le vernis de la société s'écaille* ». Appuyé par deux complices musiciens (Vincent Mahey et Phil Reptil), tout aussi libres et aventureux que lui, Abbi Patrix fait dialoguer conte et musique. La scénographie naturelle pour cette performance est donnée par la présence des ordinateurs et des instruments de musique (guitares, flûtes, percussions). L'alternance entre la musique créée par les ordinateurs en direct et la musique instrumentale jouée sur scène participe à



la respiration de la performance. Le travail scénique et vocal du conteur fait de sa présence et de sa relation au public un élément essentiel de ce polar. Ainsi, le public sera immergé dans un bain de mots et de sons vivants durant près d'une heure et vingt minutes de spectacle ! ●

► **Judi 14 et vendredi 15 novembre à 20h30 et samedi 16 novembre à 21h au théâtre André Malraux – place Jean-Paul Sartre. Tarifs : de 9€ à 17€. Réservations au 01 41 80 69 69.**

Maison du Conte

Conte des origines : *Là où ça pousse !*



A près avoir été chaleureusement accueilli par le jury de Chevilly-Larue lors du dernier Grand Prix des Conteurs, Nidal Qannari est de retour avec le désir de faire connaître le répertoire d'un drôle de pays dans lequel ses ancêtres ont grandi : Priscile. « *En Priscile, on raconte qu'au tout début du monde, il n'y avait rien. Rien qu'une vieille femme*

accrochée au toit du ciel par les cheveux. Une vieille femme curieuse et enrhumée, qui se met à

regarder autour d'elle et dont le nez se met à couler, couler, ... Et c'est comme ça qu'elle finit par créer la mer ». Une fois de plus ce défricheur d'univers insolites et fantasques ouvre grand les portes de son imaginaire ... À partir de 8 ans (durée 1h). Ce spectacle accueillera également des classes contes (trois classes d'élémentaire) les 12, 14 et 15 novembre, avec spectacle, atelier et rencontre avec l'artiste. ●

► ***Là où ça pousse !*, mercredi 13 novembre à 14h30 et samedi 16 novembre à 18h à la Maison du Conte – 8, rue Albert Thuret. Tarifs : 6,50€ et 5€ (moins de 12 ans). Réservations au 01 41 80 69 69.**

Théâtre/Maison du Conte

Les saisons sont ouvertes

C'est reparti pour une saison de spectacles au théâtre André Malraux et à la Maison du Conte. Les Chevillais ont eu un avant-goût du programme lors des ouvertures de saison. Celle du théâtre a eu lieu le samedi 29 septembre sur les chapeaux de roue avec la chanteuse Chloé Lacan. Une « Barbara » des temps modernes en quelque sorte ! Seule en scène avec pour compagnie un piano et son accordéon, elle a convié le public à son tour de chant solo à la fois drôle et émouvant. Une véritable révélation que cette chanteuse. Et quel plaisir de la voir prendre son envol, devant



Lors de l'ouverture de saison, Michel Jolivet, directeur du théâtre André Malraux, a présenté les spectacles à venir.

un public charmé. Voilà qui laisse présager d'une saison haute en couleur où le mélange des genres et l'éclectisme seront de nouveau au rendez-vous ! À la Maison du Conte, c'est le spectacle *Cinq d'un coup* qui a ouvert l'année. Cinq artistes ou plutôt cinq conteurs ont permis aux spectateurs de découvrir un monde singulier : celui de l'humour et de l'improvisation. 2013-2014 réserve encore de nombreuses surprises qui feront de cette saison une fête de l'esprit. Autant d'occasions de favoriser une fois de plus les rencontres entre le public, les artistes et les œuvres ! ●

Maison des arts plastiques

De nouveaux ateliers pour s'initier

Peinture, dessin, gravure, ... Les ateliers de la Maison des arts plastiques ont rouvert leurs portes. Deux nouveaux ateliers ados ont fait leur apparition cette année : un atelier initiation à la BD et un atelier arts plastiques/volume. Le premier favorise une approche du récit, du découpage des plans et de la forme plastique (à partir de 11 ans). Le second est un cours d'initiation ludique aux arts plastiques, allant du dessin au volume (modelage, construction, plâtre, etc). Il reste également des places à l'atelier ados/adultes (à partir de 16 ans) volume et techniques liées à la sculpture, un cours pour s'initier aux travaux en trois dimensions à partir d'œuvres d'artistes classiques ou contemporains. ●



- ▶ **Atelier initiation à la BD : mercredi de 15h30 à 17h30 (professeur : Philippe Rousseau)**
- ▶ **Atelier arts plastiques/volume : samedi de 10h30 à 12h30 (professeurs : Marjorie Brunet et Octavio Ségui)**

- ▶ **Atelier volume et techniques liées à la sculpture : samedi de 14h à 17h (professeur : Octavio Ségui). Inscriptions à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37 – artsplastiques@ville-chevilly-larue.fr).**

Contes de Noël

Les rendez-vous de décembre ...

Décembre, c'est le mois des enfants et des contes à écouter tout bien emmitoufflé.

- ▶ **Histoires de Noël :**

Sur le marché de Noël, écoutez de petites histoires drôles ou tendres, des contes et des comptines, avec les bibliothécaires de la médiathèque ... Pour les petits comme pour les grands. Samedi 7 et dimanche 8 décembre sur la place Nelson Mandela.

- ▶ **La belle aux cheveux d'or :**

Tantôt drôle, tantôt émouvant, Guillaume Alix jongle avec les motifs de contes initiatiques. Il nous livre, en manipulant un jeu de construction en bois, une parabole du grandir avec ses épreuves, espoirs et désespoirs. Samedi 7 décembre à 18h à la médiathèque (salle Mosaïque), pour tout public (à partir de 7 ans), entrée libre.



29

découvertes
culture

LE MOIS
DU FILM
DOCUMENTAIRE
NOVEMBRE
— 2013

Variations adolescentes

Des adolescences, qui à travers la littérature, la musique, le cinéma documentaire, questionnent le rapport au corps, à l'éveil des sens, à la liberté, à la révolte, à la construction de soi et interrogent le regard à l'autre et au monde... Des adolescences à découvrir aussi, lors du Mois du film documentaire à la médiathèque et au théâtre André Malraux.

Livres

Les filles ne mentent jamais

Flo Jallier — Éd. Sarbacane, Coll° Exprim', 2010



Elles s'appellent Fatou, Nadia, Katérina et Marie-Jo. Elles vivent dans la cité, elles y grandissent. Chacune de leur histoire est différente et elles nous les racontent avec leurs voix de mômes, d'abord, d'adultes, ensuite. Des années 70 à nos jours, c'est leur destin qu'elles nous livrent.

Quatre voix de filles, puis quatre voix de femmes, parfaitement rendues par l'auteur dont l'écriture est étonnante !

Corniche Kennedy

Maylis de Kerandal — Éd. Verticales -Phase deux, 2008



« La bande... on ne sait les nommer autrement. Leur corps est incisif, leur âge dilaté entre 13 et 17 ans, et c'est un seul et même âge, celui de la conquête : on détourne la joue du baiser maternel, on crache dans la soupe, on déserte la maison... » La corniche Kennedy, "The place to be", c'est une corniche en front de

mer squattée par des adolescents en mal de territoire, qui ont envie de refaire le monde et de le défaire, et qui le temps d'un été vont s'affronter aux autorités en plongeant d'une falaise abrupte dans la mer. Un récit poétique et dense sur les vertiges de l'adolescence.

D'acier

Sylvia Avallone — Éd. Liana Levi, 2011



Piombino en Toscane... Sur cette terre où usines et barre de béton ont poussé, entre dragues et petites combines, les garçons se rêvent en chefs de bande et les filles en starlettes. Anna et Francesca, 13 et 14 ans, supportent, grâce à leur amitié, ce contexte social et familial étouffant, marqué par le chômage et l'oppression masculine. Mais elles ne sont

tenuës que par un seul rêve : s'enfuir pour se construire ensemble un autre avenir. Un roman qui dresse sans misérabilisme le portrait d'une jeunesse désenchantée, mais douée d'une vitalité sans limites et portée par ses espoirs.

Un amour prodigue

Claudine Galéa et Colombe Clier

Éd. Thierry Magnier, Coll° Photo Roman, 2009



Philippine, 17 ans, connaît son premier chagrin d'amour.

Incomprise par sa mère, elle se réfugie chez sa grand-mère Léa. L'histoire d'amour de Philippine fait écho à celle qu'a connu Léa qui,

adolescente a aussi aimé une femme. Cet amour qui a illuminé sa vie lui permettra de partager son secret et mieux comprendre le chagrin d'amour de sa petite fille.

Un roman d'une grande tendresse...

DVD documentaire

Les voraces

Jean Rousselot — Vanglabeke Films, 2010



Les voraces, ce sont des élèves de terminale d'un lycée d'Aubervilliers, qui ont décidé de participer à des rencontres avec des artistes et

intellectuels de tout premier plan. Cette expérience innovante et exigeante, proposée par une professeure de philosophie, bouscule les clichés sur les élèves de « banlieue ». Tout au long de l'année scolaire et sur la base du volontariat, ils assistent à des conférences, des spectacles, confrontent parfois leurs idées avec leurs interlocuteurs, se lassent et puis reviennent. L'acquisition d'un bagage culturel comme aide à la construction de leur identité se révèle primordial.

Un film enthousiasmant sur l'éducation.

Panorama des cultures alimentaires chevillaises

Ancienne riche terre céréalière à fort rendement, la commune de Chevilly-Larue a aussi produit beaucoup de fruits, légumes et salades dans ses pépinières, ses exploitations maraîchères et ses jardins.

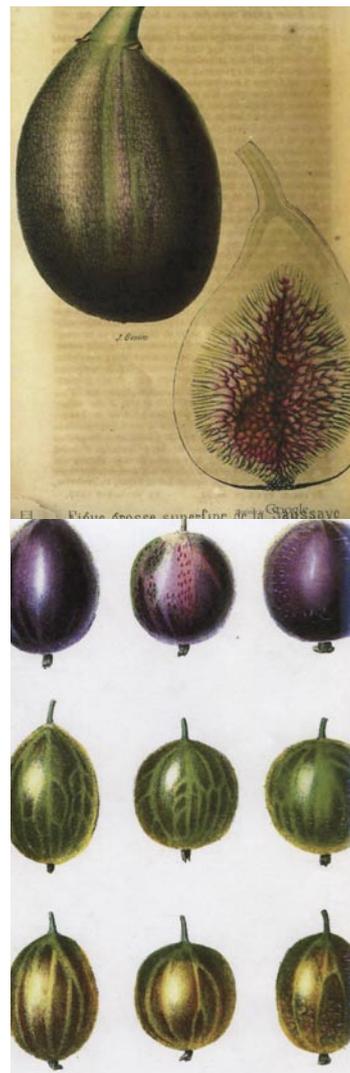
L'ancien terroir de Chevilly-Larue était depuis un passé reculé une riche terre agricole principalement vouée aux cultures céréalières.

Ce fait est confirmé notamment par les écrits d'un certain Sieur Olivier, qui a noté en 1786 et 1787 l'agriculture, la géologie et la botanique de ce qui est maintenant la banlieue sud de Paris et qui était alors une zone campagnarde. Il indique en effet que Chevilly bénéficie d'une bonne terre de couche végétale épaisse d'un pied ou plus, que les principales productions sont beaucoup de grains, du blé en assez grande quantité, du seigle, de l'orge, de l'avoine, ainsi que des pois, des haricots, des fèves des marais, etc, et que les récoltes et le rendement sont bons ; il mentionne aussi quelques prairies artificielles de luzerne, qui fournissent un fourrage abondant, et quelques champs de pommes de terre. Un acte notarié de 1809 permet de connaître les productions de la ferme située au début de l'actuelle rue Outrequin. Les granges et greniers contiennent du blé, du seigle, de l'avoine, de la luzerne, du foin de bas-pré, de la paille, de la « bisaille » (alias « pois mouton ») ; les cultures en cours couvrent 67 hectares, dont 35 de blé, 12 de luzerne, 6 d'orge, 6 de vesces d'hiver, 5 de sainfoin, et 3 de seigle. En 1847, le pépiniériste Jean Gabriel Croux loue la ferme de la Saussaye (à l'emplacement de l'actuel centre de recherche de L'Oréal) et en fait une exploitation modèle avec de nombreuses variétés d'arbres fruitiers (outre des arbres d'ornement). Son catalogue de vente contient des pommiers, pruniers, cerisiers, abricotiers, pêchers, figuiers et 32 poiriers différents aux noms souvent pittoresques (Beurré gris, Madote, Belle du Grand-Montrouge, Cuisse Madame, Poire d'Angora, etc). À Larue, la rue des Jardins mérite bien son nom, car les maisons du village ont presque toutes des jardins à l'arrière. Bien des habitants de ce gros hameau possèdent des terres à L'Hay-les-Roses, notamment des vignes sur le versant du plateau. L'état des lieux de la location d'un terrain rue de la Bergère en 1868 fait ainsi état de 304 pieds de vigne (dont 113 de chasselas), 46 poiriers, 22 pruniers et 6 cerisiers. C'est à cette époque que les premières exploitations maraîchères s'installent, le long de la route départementale (à l'emplacement de l'actuel lycée). En 1894, 96 % du territoire communal

est cultivé ; les terres labourables couvrent 80 % de la superficie totale (blé 34 %, avoine 21 %, pommes de terre 18 % et seigle 7 %), les plantes fourragères (betteraves, luzerne, etc) 8 % et les pépinières et l'horticulture 8 %. En 1938, les terrains cultivés ne s'étendent plus qu'approximativement sur le quart du territoire communal (107,5 hectares sur 422). Les cultures maraîchères atteignent alors le maximum de leur superficie avec un total de 12 hectares. Divers documents d'archives et témoignages permettent de dresser la liste des productions maraîchères du secteur. En tête figurent les choux (dont chou de Bruxelles, chou-rave et chou-fleur), les salades (laitue, batavia, romaine, scarole, frisée, chicorée), les oignons et poireaux, avec de nombreuses variétés ; certaines ont des noms pittoresques, tels le poireau monstrueux de Carentan, les laitues de passion blonde et grosse blonde paresseuse, les choux de Milan gros des vertus et cœur de bœuf. Pratiquement tous les autres légumes sont aussi cultivés au fil des saisons (vendus en primeurs ou en plants), notamment : radis, carottes, pissenlit, mâche, concombre, oseille, navet, haricot, céleri, tomates, etc, ainsi que des plantes aromatiques. Dans les statistiques agricoles figurent le monastère Saint-Michel et le séminaire des missions, qui font longtemps des cultures pour leur propre consommation. Le dernier tiers du XX^e siècle voit la fin des dernières zones de cultures, déjà très réduites en 1970 avec moins de 25 hectares cultivés. Les exploitations cessent les unes après les autres, du fait de l'urbanisation croissante. Il reste des jardins privés (avec des arbres fruitiers et des petits potagers), trois sites de jardins familiaux (rue Jules Verne, rue Petit Le Roy et rue Margueriteau). La Ferme du Saut du Loup (ouverte le 2 novembre 2010), avec sa vigne, son verger et son riche potager situé rue Jules Verne, contribue aussi à perpétuer des cultures à Chevilly-Larue.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Le pépiniériste chevillais Jean-Gabriel Croux a créé en 1850 la « figue grosse superfine de la Saussaye ».



Les groseilles à maquereaux font aussi partie des productions de M. Croux.



Soirée des sportifs

Le mérite récompensé

La soirée des sportifs a mis à l'honneur 145 acteurs du milieu sportif de Chevilly-Larue, le vendredi 11 octobre.

Comme le veut la tradition, la soirée des sportifs est l'occasion de revenir sur une année de performances et de titres remportés et de féliciter les sportifs titrés et les bénévoles.

La cérémonie a eu lieu en présence de Christian Hervy, le Maire, de Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, entourés de nombreux élus et du service des Sports. L'Élan a profité de l'occasion pour remettre ses « challenges » aux sportifs et disciplines les plus méritants.

Un beau palmarès

Laurent Lacial, médaillé de bronze aux championnats de France de tir 3D dans la catégorie Arc chasse vétéran, a été reconnu « Meilleur adulte ». Chez les

jeunes, c'est Ianis Fernandes, tennisman de 7 ans, qui a vu ses belles performances honorées. L'Élan n'oublie pas qu'un club ne pourrait vivre sans ses bénévoles. Le challenge du plus méritant fut remis à Jacques Pauget pour son investissement depuis de nombreuses années en tant que président de la section cyclotourisme qu'il a lui-même créée. Il occupe également le poste de trésorier pour la section athlétisme et joue, chaque année, le rôle prépondérant de coordinateur des manifestations organisées à l'occasion du Téléthon.

Section la plus dynamique, le basketball a été plébiscité pour sa politique auprès des jeunes et son effort dans le travail de formation d'entraîneurs. L'athlétisme obtient le prix de la « section la plus performante » au regard du grand nombre de sportifs récompensés en individuels ou par équipe lors des différents championnats ● **A.G**

• **Retrouvez les photos et le palmarès de la soirée des sportifs sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).**

Brèves de vestiaires



Dansez, mangez et jouez au profit du Téléthon

Les 6 et 7 décembre, à l'occasion du Téléthon, de multiples animations sont organisées pour récolter des fonds et combattre les maladies rares. Le vendredi 6, l'association de danse Enjoy Country invite tout le monde à un apéritif des plus remuants puisqu'elle mettra en scène un spectacle festif et original, dès 19h30 au parc des sports. Un repas, organisé par les sections athlétisme et cyclotourisme de l'Élan, clôturera la soirée. Les hôtes devront s'acquitter d'une entrée à 20€ (possibilité d'assister seulement au

spectacle de country : 5€) qui seront reversés aux associations.

Réservation auprès de Yvette Mangeant (01 46 87 49 36). Le samedi 7, la section volley de l'Élan prend le relais. Un tournoi est organisé au gymnase Pasteur, de 9h à 18h, où les spectateurs sont attendus nombreux. Sur place, rafraîchissements, crêpes et sandwichs seront assurés par les sections athlétisme et cyclotourisme. Ce week-end de solidarité et de convivialité se terminera le dimanche 8 décembre avec un concert de musiques du monde donné par les professeurs du conservatoire municipal, à 16h30 à l'église Sainte-Colombe (tarif 5€, gratuit pour les enfants).

Toutes les gymnastes qualifiées pour le championnat régional

Les bonnes habitudes se perpétuent pour la section gymnastique rythmique de l'Élan. Comme souvent, le championnat départemental a été l'occasion de lancer la saison avec réussite dans l'antrè thiaisienne. Toutes les gymnastes qui ont concouru en individuelles se sont en effet qualifiées pour les championnats d'Île-de-France. Ces derniers se dérouleront les 16 et 17 novembre prochains et l'on peut se permettre d'espérer de beaux résultats. L'autre échéance qui trotte déjà dans toutes les têtes est le traditionnel gala de fin d'année qui se tiendra le dimanche 15 décembre.

Label FFF

Les footballeurs à bonne école



Samedi 12 octobre dernier, l'école de football s'est vue gratifiée du « Label Qualité FFF ». Cette distinction, décernée par la Fédération française de football, vient saluer le travail des éducateurs avec les jeunes, la qualité des infrastructures de la commune et les valeurs prônées par l'Élan football.

« **R**espect, discipline et travail sont mes trois priorités. Et j'essaie de les inculquer à mes jeunes ».

Arrivé au club en 2008, Thierry Boisseau a transformé la formation chevillaise. « C'est la passion qui me guide », avoue le titulaire du diplôme d'initiateur qui a « restructuré et remonté » l'école de football de l'Élan, pour les joueurs évoluant des U6 aux U13, avec une équipe d'éducateurs quasi-inchangée depuis cinq ans. Les efforts paient et, en ce samedi 12 octobre, se voient récompensés par le « Label Qualité FFF ». Surtout, il s'agit d'un renouvellement après celui déjà obtenu il y a trois ans.

Plus de 60 critères à remplir

Une reconnaissance difficile à obtenir puisque sur les 62 écoles de foot du district, seulement 35 peuvent s'en vanter. Les sections jeunes sont jugées sur plus de 60 critères, prenant notamment en compte les infrastructures, l'accompagnement des enfants, la

qualité de l'encadrement, la pédagogie et les valeurs transmises. « Nous avons mis en place deux chartes, celle du jeune footballeur et celle du fairplay reprenant ce que l'on transmet aux joueurs tout au long de la saison », explique Thierry Boisseau. Aussi, il y a une volonté de participer à un maximum de tournois qui favorisent « la cohésion des équipes et l'ambiance générale ». Côté pédagogie, l'équipe technique se regroupe une fois par mois pour faire le point sur les projets en cours et les évolutions des diverses équipes engagées en compétition. « Nous avons à notre disposition des installations de très bonne qualité, et le service des sports est un bon soutien pour nos activités ». Cette labellisation représente également un signe fort pour ceux qui font la vie du club. Thierry Boisseau le sait : « On peut compter sur des bénévoles exceptionnels qui n'hésitent pas à prendre une semaine de congés pour encadrer les stages lors des vacances scolaires ».

Antoine Ginekis

Coup de chapeau

La Boule chevillaise remporte la Coupe du Val-de-Marne



Au bout du suspense, La Boule chevillaise a remporté, sur ses terres, la finale de la Coupe du Val-de-Marne Promotion contre l'ES Villiers. Une belle performance qui vient conclure une saison réussie.

C'est d'un rien que les co-équipiers de La Boule Chevillaise ont soufflé le trophée à leurs homologues de l'ES Villiers, le 12 octobre dernier. Après avoir remporté quatre manches en tête-à-tête sur six, et deux en doublettes, les Chevillais comptaient alors 14 points. Une triplète victorieuse et les 16 points seraient atteints. Mais le premier trio de boulistes échoue, perdant 10 à 13. Une grosse pression venait ainsi s'abattre sur la dernière triplète à jouer. Dans une ambiance chaleureuse où les applaudissements étaient nombreux, chaque équipe était en position de l'emporter à plusieurs reprises. Les sourires n'ont eu de cesse que de changer de camp chez les supporters. Dans un final à couper le souffle, les joueurs se retrouvaient pour une ultime mène, à 12 partout. Une dernière partie... remportée par les Chevillais qui se sont imposés 13 à 12. Le score final est de 19-12. La coupe départementale revient à La Boule chevillaise. Félicitations !

Pharmacies de garde de jour

**Dimanche
10 novembre**

Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

**Lundi
11 novembre**

Lernould
13, rue de
l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Douriez
7, place du
marché
Thiais
01 48 53 83 02

**Dimanche
17 novembre**

Razafindrasoa
155, rue de
Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 46 86 55 94

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique **Infos les plus demandées**
> **Pharmacies de garde**

**Dimanche
24 novembre**

Koubi
5, avenue du
Général
de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Guyen
21, avenue
du Général
de Gaulle
Thiais
01 46 86 82 91

**Dimanche
1^{er} décembre**

*Medioni
(Peupleraie)*
38, boulevard
Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Phung
3, avenue René
Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

État civil

Du 1^{er} au 30 Septembre 2013

Naissances

- Hamza Belabbas
- Elouane Benhaddou
- Mayron Bwasi-Lubaya De Santana
- Firass Chebli
- Fatou Sacko
- Mahamoud Traoré
- Oumou Traoré
- Zahra Bazulla
- Jennah El Yaakoubi

Mariages

- Falikou Fofana
- Alicia Gaillard
- Élise Gauthier
- Rayan Irlande
- Malik Obbad
- Oulou Béatrice Sea et Zion Guei

Décès

- Selma Pessiot
- Kelyas Rovelas De Boisrolin
- Maurice Cordellier
- Philippe Jean Lesire
- Pasquale Coco

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
► lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
► mardi de 13h30 à 18h30
► vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
► samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

Jean Franco Capirchio n'est plus



Il est des hommes qui inspirent le respect ; Jean Franco Capirchio était de ceux-là. Conseiller municipal dans l'opposition depuis le début de la mandature, chef de file de l'UMP à Chevilly-Larue, engagé en politique depuis plus de vingt ans, il n'avait cessé de s'investir dans la vie de la cité ; siégeant aux conseils d'administration du Centre communal d'action sociale et de la Maison pour tous, il était également

présent à toutes les manifestations locales. Cela tout en assumant ses fonctions de responsable de la sécurité incendie du Min pour la Semmaris. « *Cet engagement était pour lui quelque chose d'important, il se devait toujours d'aller au bout, par respect pour la fonction pour laquelle il avait été élu* », confie aujourd'hui son épouse, Isabelle. « *Homme de convictions solidement établies, il avait en même temps une culture du débat, du dialogue, et il ne craignait l'échange sur aucun sujet* », a témoigné Christian Hervy, le Maire, lors des obsèques. « *Ses qualités humaines ont fait de lui une personne qui parlait à tout le monde, en considérant d'abord les qualités et le propos de son interlocuteur avant que d'affirmer ses opinions (...)* Il avait su gagner, par sa simplicité et son ouverture aux autres, un respect général ». Décédé brutalement à l'âge de 50 ans, mardi 15 octobre, Jean Franco Capirchio laisse auprès des Chevillais l'image d'un homme droit et intègre, comme l'a ainsi évoqué Dominique Batani, directeur du marché pour la Semmaris. Ses obsèques ont eu lieu à l'église Sainte-Colombe en présence de son épouse, de ses cinq enfants et de sa mère, de sa famille, de ses amis et collègues, de représentants de la caserne de pompiers de Chevilly-Larue, d'élus de la ville, de personnalités parmi lesquelles Guy Pettenati, ancien maire, et de nombreux Chevillais et agents communaux venus simplement saluer l'homme. La cérémonie était ponctuée de textes lus par ses filles et sa belle-sœur. Toutes nos condoléances vont à son épouse et ses enfants ainsi qu'à tous ses proches.

UNE URGENGE MÉDICALE ?

sami CHEVILLY-LARUE le service d'accueil médical initial vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Chevilly-Larue Fresnes HAY

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

FORUM

EMPLOI-ALTERNANCE-FORMATION

L'HAY-LES-ROSES MOULIN DE LA BIÈVRE
73, avenue Larroumet
MARDI 26 NOVEMBRE 2013 - de 9h30 à 17h

Des clés vous attendent !
RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES, OFFRES D'EMPLOI, CONSEILS ET FORMATIONS

CV Lettre de motivation
MÉTIERES
DIPLOMES
FORMATION
CONSEILS
STAGIAIRE
EMPLOI

Programme du forum sur www.missions-labym.fr

Logo France Travail

COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 novembre / 4 décembre

Secteur 2 : 20 novembre

Secteur 3 : 27 novembre

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :
Les mercredis 13 et 27 novembre
Secteur 2 & 3B :
Les mercredis 6 et 24 novembre / 4 décembre

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**
Le calendrier complet de l'année 2013 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr
 – rubrique **Environnement**.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

► **Un(e) responsable Hygiène des locaux.**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Clic 6

Des actions de soutien pour l'entourage des personnes âgées

Le Clic 6 (Centre local d'information et de coordination gérontologique) met en place des actions de soutien aux aidants de personnes âgées. Le mercredi 20 novembre, il organise une conférence sur le thème « Employer un salarié à domicile pour un parent âgé : comment faire accepter les aides à son proche et les accepter soi-même ? », animée par Virginie Chauvel, psychologue. Par ailleurs, une psychologue et une assistante sociale animent régulièrement un groupe d'échange. Des permanences psychologiques sous forme d'entretien individuel ont également lieu en direction des personnes de plus de 60 ans et pour les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche.
Renseignements et inscriptions au Clic 6, à l'Espace commun des solidarités, 4, place Nelson Mandela. Tél. : 01 48 53 79 09.

Halte-relais France Alzheimer

Depuis septembre 2012, la ville accueille sur son territoire une halte-relais mise en place par l'association France Alzheimer Val-de-Marne, une fois par mois à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent désormais d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades accueillis par des bénévoles sont occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

- Haltes-relais les 2^e jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).
- Renseignements : siège de l'association 4, rue Maréchal Vaillant 94130 Nogent-sur-Marne (01 48 72 87 82)
alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr, www.francealzheimervaldemarne.org

Jusqu'en mai 2014

Fermeture temporaire du Pôle emploi de L'Haj-les-Roses

De très importants travaux d'aménagement sont mis en œuvre dans l'agence Pôle emploi de L'Haj-les-Roses à laquelle sont rattachés les Chevillais. Cette dernière est donc fermée jusqu'à la fin des travaux qui dureront jusqu'en mai 2014. D'ici sa réouverture, les Chevillais sont invités à se rendre à l'agence d'Arcueil pour effectuer leurs démarches
Pôle emploi d'Arcueil – 5-7 rue Aspasia Jules Caron, 94110 Arcueil

L'association Petits Princes recherche bénévoles

Depuis plus de 25 ans, l'association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents atteints de cancers, leucémies, maladies génétiques, ... En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, l'association recherche des bénévoles vivant en Île-de-France et disponibles deux jours par semaine dont le mardi.
Renseignements : www.petitsprinces.com (01 43 35 49 00)

Permanences impôts

► **Sur rendez-vous le mardi 12 novembre 2013, de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue**

(88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53).

► **Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.**

(4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

► **Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

► **Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.**

Permanences du correspondant du parquet

► **Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30**

► **Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30**

► **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

► **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

► **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

► **Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

► **Chaque 2^e mardi du mois à 17h.**

► **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS

► **Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Sausaie (ARSS) ont lieu les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).**

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Sausaie Valophis Habitat

► **Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.**

► **Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**

► **Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>**